

PETITE BIBLIOTHÈQUE N° 134

(SUPPLÉMENT A LA "LETTRE DES AMIS" N° 195 Juin 2002)

SPÉCIALE

XX^{ème} ANNIVERSAIRE

ASSOCIATION
Les Amis des Archives
de la Haute-Garonne

16 MARS 2002

JOURNÉE DE CONFÉRENCES

À L'OCCASION

DU

XX^{ème} ANNIVERSAIRE

DES AMIS

Nous avons voulu commémorer l'anniversaire de notre Association en modifiant un peu les habitudes qui à la longue auraient pu tourner en routine. Deux temps forts avaient été prévus : remplacer le classique diner-débat par une journée complète d'interventions de nos Amis sur un thème donné et effectuer un voyage à Artajona.

Si pour Artajona la destination n'était pas difficile à trouver, il n'en était pas de même pour le thème à donner aux intervenants de cette journée-débat. C'est d'une discussion durant un des « Pots de l'Amitié » qui nous a rassemblés l'an dernier, qu'est venue l'idée : à beaucoup de lieux on peut rattacher un homme, soit qu'il soit son inventeur, soit que le lieu l'ait fait naître. D'où notre thème : « Un homme, un lieu ».

Restait une inconnue : les Amis des Archives allaient-ils répondre favorablement à ces deux initiatives ? Pour le savoir il fallait les leur proposer. Et le pari a été gagné puisque ce ne sont pas moins de 49 personnes qui prirent part au repas qui nous réunit durant la pause du midi en ce 16 mars et que 46 personnes se sont retrouvées dans le car qui nous a transportés durant trois jours de Pentecôte de Toulouse en Espagne.

Nous avons tenu, cependant, à conserver une sortie un peu moins fatigante pour ceux que le voyage rebuterait et là encore les Amis ont manifesté leur intérêt malgré les « cadences infernales » que nous avons l'air de conduire.

Nous aurons, sans doute en septembre, le compte-rendu de nos visites en Navarre et en Béarn. Pour le moment nous clôturerons l'année de nos publications mensuelles avec cette « Petite Bibliothèque » frisant l'obésité.

Numéro spécial XXème anniversaire, les Amis qui ont pris part à la journée retrouveront, j'en suis sûr avec joie, les textes des interventions qu'ils ont pu entendre ; cela leur permettra de se remémorer ces quelques instants passés ensemble, de revoir un geste, une attitude d'un des participants, bref de garder, un peu mieux, le souvenir de cette journée. Pour ceux que les circonstances ont empêché de nous rejoindre, ils auront au moins la teneur de ce qui s'est dit ce jour là ; en espérant que la prochaine fois ils pourront se joindre à nous.

Car comme nous l'a suggéré notre modérateur du jour François Bordes dans son intervention de clôture : « il ne faut pas attendre le 30^{ème} anniversaire pour recommencer une journée telle que celle d'aujourd'hui ». Nous aurons donc l'occasion de vous proposer d'autres rencontres de ce type. Comme nous aurons l'occasion de vous proposer d'autres voyages vu la réussite de celui que nous venons de faire.

Mais si la manière change, et c'est normal du fait des personnalités des « dirigeants » de l'Association qui se succèdent, le fond ne change pas : l'Association des Amis des Archives est avant tout un rassemblement amical de personnes qui ont une chose en commun : l'intérêt,

Si m'échoît en ce jour l'honneur de parler de Justice et de justiciables rouergats devant vous, c'est - outre à notre Président - à M. Jean Delmas, Directeur des Archives départementales de l'Aveyron que j'en suis redevable. M. Delmas, en effet, m'a autorisé à explorer certains lots d'archives judiciaires d'Ancien Régime, préservées à Rodez, mais non inventoriées, non cotées, et donc non communicables au grand public en l'état actuel des choses. A cette occasion, il m'a, comme devoir, suggéré d'inventorier à son intention le contenu des boîtes d'archives consultées, et aussi autorisé à partager mes découvertes. Cela va se traduire par la parution très prochaine d'un livre, florilège de faits divers, suivi peu après d'un opuscule préparé pour le Cercle généalogique du Rouergue, expliquant « comment ça marchait », selon les propres mots de M. Delmas.

* * *

« Comment ça marchait ? ». Il faut dire trois mots, même s'ils sont superficiels, à propos de l'appareil de Justice du temps, sinon on ne comprendrait pas la suite de ce propos. Commençons par indiquer qu'il sera exclusivement question de justice criminelle, à l'exclusion de toute justice civile, et de tout système particulier comme les Eaux et Forêts, les Gabelles, etc...

A ce moment de l'Ancien Régime, la justice criminelle est communément exercée à deux niveaux :

- un niveau de terrain, marqué par les *juges des lieux* (dits *ordinaires* par opposition aux juridictions à compétence particulière), prenant logiquement les affaires en première instance. Ces juges peuvent être d'essence seigneuriale, royale, ou consulaire. Dans les documents, on les trouve appelés : *juge ordinaire de...*, *juge pour le (...marquis, baron, seigneur...) de...*, *viguiier de...*, *juge pour le roi de...*, *baillif*, *juge baillif*, *juge civil et criminel de...*, *juge du paréage de...*, etc...
- un niveau souverain, pour l'essentiel incarné par les parlements, les Rouergats étant surtout concernés par le parlement de Toulouse.

Entre ces deux niveaux, se plaçaient néanmoins des organes de justice appelés *sénéchaux* ou *sénéchaux-présidiaux*, selon les lieux. Deux *sénéchaux-présidiaux* se partageaient ainsi le territoire rouergat : le *sénéchal-présidial de Rouergue*, créé en 1562, basé à Villefranche et opérant sur l'Ouest et le Sud-Rouergue, le *sénéchal-présidial de Rodez*, installé en 1660, qui avait pour ressort le centre et le Nord-Rouergue.

Sans entrer dans le détail des prérogatives de ces organes judiciaires de niveau intermédiaire, disons que par des *voies dites prévôtales* (ou *présidiales*), de tels tribunaux avaient pouvoir, dans des cas bien définis (appelés *cas prévôtaux*), de prononcer au criminel des peines *en dernier ressort*, qui étaient exécutées de façon particulièrement prompte. Les *sénéchaux-présidiaux* apparaissent à ce titre comme les principaux pourvoyeurs des potences rouergates. Mais dans les cas non « prévôtaux », les sentences - ou tout au moins celles qui étaient *afflictives* - devaient être approuvées par ce grand organe de justice souveraine qu'était le parlement avant de pouvoir être exécutées. C'est à un cas de ce type que l'on se référera tout à l'heure.

* * *

Notre « homme du jour », Jean François Jouery, *lieutenant criminel*, opère au *sénéchal-présidial de Rodez*.

Un lieutenant criminel de sénéchaussée, qu'est-ce ? Là encore, soyons brefs, voire caricaturaux. Au Moyen Age, les suzerains ont nommé des *sénéchaux* pour encadrer certaines parties de leurs possessions. Ces sénéchaux étaient dotés de pouvoirs étendus, et notamment de pouvoirs judiciaires. Mais il s'agissait surtout d'hommes d'épée, alors que rendre la justice est affaire complexe. Peu à peu, les pouvoirs des sénéchaux en matière judiciaire sont passés aux mains d'hommes de l'art, dits « leurs lieutenants » (*locus tenens*), auxquels va se rapporter l'appellation de juge-mage. Mais comme cette sorte de magistrats, en des temps où la justice était vénale, négligeaient le criminel, donnant priorité au civil, plus « rentable », des « offices » de *lieutenant criminel* furent institués, leurs détenteurs ayant mission de se consacrer exclusivement à ce type d'actes délictueux.

A partir de 1713, Jean François Jouery tient donc l'office de *lieutenant-criminel* au sénéchal-présidial de Rodez. En rapprochant sa fonction de rôles d'aujourd'hui, on pourrait dire qu'il est juge d'instruction, et aussi juge tout court, mais avec d'autres magistrats (ainsi, dans un tribunal *présidial* ou *prévôtal*, il fallait au moins sept juges assemblés pour que la sentence soit valide). Ce lieutenant criminel n'a pas, de fait, l'exclusivité des instructions : d'autres magistrats peuvent en être chargés. Mais disons que le pivot de ce qui se fait alors en matière criminelle, au sénéchal-présidial de Rodez, est tout de même Jean François Jouery.

Il appartient à une famille ruthénoise de vieille souche. Les généalogistes² lui donnent comme ancêtres Bernard Jouery (vers 1460), Guillaume Jouery (vers 1500), Etienne Jouery, (vers 1530), Bernard Jouery (vers 1550), François Jouery (vers 1590), tous marchands ; puis vient Pierre de Jouery (vers 1615) receveur des tailles et des taillons du comté de Rodez, suivi de Bernard de Jouery, docteur et avocat au présidial de Rodez ; le fils de Bernard, Jean François de Jouery est juge criminel au présidial ; et il est le père de cet (autre) Jean François Jouery, qui nous intéresse ici. On voit, dans cette famille, se manifester l'évolution classique de « la boutique » à « office », mise en lumière en bien des endroits, et notamment pour Rodez, par Sylvie Mouysset.³

Jean François Jouery père meurt en 1703. Son fils est trop jeune pour lui succéder. L'office de lieutenant criminel est pendant dix ans tenu par d'autres, et principalement par Barthélemy Charles de Nogaret, cousin de Jean François Jouery père. Mais en 1713, Jean François Jouery fils reprend le poste de son père ; et il le transmettra à son enfant, Jean-Claude de Jouery, encore vivant en 1786, alors *lieutenant criminel honoraire*.

Les *provisions de Lieutenant Criminel de Me Jean François Jouery*, enregistrées au parlement le 8 avril 1713⁴ laissent à penser que ce magistrat a été formé à Toulouse. Il a alors 23 ans. Il est dit « avocat au parlement de Toulouse ». Ses *provisions* sont suivies de dispenses d'âge et de parenté, car il n'a pas les 25 ans requis pour occuper la fonction, ni les 30 ans qui sont nécessaires pour présider un collège de magistrats statuant au présidial. En ce qui concerne la parenté, indiquons que son épouse est une Séguret, fille du *juge-mage et lieutenant général au présidial de Rodez*, Etienne de Séguret.

* * *

Pour imaginer notre lieutenant criminel en situation, on va prendre un cas concret, un cas qui ne peut pas se ranger dans les cas *prévôtaux* (ou *présidiaux*) tels que : assassinat sur un grand chemin, vol avec effraction, sédition et *émotion populaire*... Il s'agit en effet du

² - Informations tirées du très connu tome XXVIII des « Mémoires de la Société des Lettres » (André Sahut d'Izam)

³ - Sylvie MOUYSSET : Le pouvoir dans la bonne ville, Soc. des Lettres et CNRS Toulouse le Mirail, mai 2000.

⁴ - Archives de la Hte-Garonne, B 1937.

meurtre d'un nouveau-né issu d'une grossesse illégitime, un fait qui tombe sous le coup du fameux Edit d'Henry II de 1556. Voici un résumé de l'affaire⁵.

Pierre P*, surnommé *Chevalier*, est un « étranger » - ou presque - puisqu'il est né en Poitou, à la bordure des pays d'oc, et loin du Rouergue. C'est un ancien militaire, ayant servi dans *les régiments de Poitou et d'Artois*. Il s'est installé à Ségur⁶ où il a épousé une veuve. Il est dit *trafiquant de peaux*⁷, un métier sans doute proche de ce que l'on appelait, il a seulement un demi-siècle, un *pelharot*⁸. Il semble faire commerce de ces peaux en foire, sa présence étant notamment citée à celle de la Saint-Pierre, à Rodez, en 1732. Il joue aussi un rôle de rabatteur pour un *marchand tanneur* de Millau, le sieur Pierre Peyre, qui monte assez souvent à Ségur acheter de la marchandise.

La veuve que *ledit Chevalier* a épousée à Ségur avait deux filles, déjà grandes : Thérèse et Catherine. Dans le bourg, bien des rumeurs courent à propos de Thérèse et de *son parastre*. Les voisins ne manquent pas de mettre en relief les égards *dudit Chevalier* vis-à-vis de sa *filhastre*. C'est ainsi que, avec elle, *il alloit aux marchés en la faisant monter sur son cheval et luy marchait à pied*. Une telle prévenance, n'est-ce pas terriblement suspect ? Décédée quelques temps avant l'affaire ici résumée, la mère des filles disait elle-même que son second époux *entretenoit un mauvais commerce avec Thérèse, et qu'elle étoit maltraitée par son mary lorsqu'elle vouloit le luy reprocher*. Celui-ci se défend de cette accusation en rappelant que *sa femme étoit aliénée d'esprit*. Il reste que, par deux fois déjà en quinze ans, Thérèse a fait aux juges des déclarations de grossesse illégitime, comme cela est de règle en ce temps-là ; et elle a déjà donné naissance à un garçon, probablement décédé en bas âge.

En ce début d'avril 1733, le voisinage soupçonne Thérèse d'être à nouveau enceinte. Cependant, comme *elle étoit fort espaisse*⁹, il y a place pour le doute. Mais une voisine, entrant dans la maison où loge Thérèse, voit du sang sur le sol. D'autres remarquent que la sœur de Thérèse a lavé une jupe... un dimanche ! « *Il devait y avoir une de ces presses pour laver une jupe un jour de fête* », persifle une paroissienne.

Bref, le 9 avril, Thérèse est dénoncée au premier consul, le sieur Lalier. Il arrive chez elle accompagné d'un chirurgien, alors qu'elle est alitée, prétextant un mal de côté. Le chirurgien lui demande de *découvrir sa gorge*. Il en sort du lait.

Des investigations s'ensuivent, et dans l'écurie, on trouve un bébé enterré à faible profondeur. Thérèse va expliquer qu'*elle accoucha estant appuyée le coude sur une planche qu'il y a contre la muraille, et quazy droite, et que l'enfant tombant se tua sans doute, qu'elle le creust (...) en le voyant*. Oui... mais sur le petit cadavre déterré, le chirurgien ne constate pas de *meurtrissure, contuzion, ny enfonçure(...)* et *il couloit du sang de son nombril*. Une voisine observe de plus que *les oreilles estoient détachées [ce] quy est une marque que l'enfant avoit les neuf mois accomplis*. Bref, tout indique que le bébé est né viable. Il a *la bouche ouverte et remplie de terre*, ce qui laisse soupçonner qu'il a été étouffé de la sorte, à sa naissance.

Sur plainte du procureur du Roy – originaire de Ségur - la justice du sénéchal de Rodez, avec son lieutenant criminel, est saisie du cas...

⁵ - Le lecteur voudra bien nous pardonner, pressés comme nous le sommes par le temps, d'avoir inséré dans ce compte-rendu le texte écrit pour notre ouvrage, à paraître en juin 2002 : « Des écarts de conduite en Rouergue à l'aube des Lumières ».

⁶ - Ségur se trouve à 5 ou 6 lieues à l'est de Rodez, sur le haut cours du Viaur.

⁷ - Lire : ...*peaux*.

⁸ - Comprendre : chiffonnier.

⁹ - On dirait à présent : « enveloppée ».

Thérèse est pré-emprisonnée à Ségur, chez Pierre Vayssière, *hoste*. Les habitants du bourg cernent peu après son parâtre, *ledit Chevalier*. L'un et l'autre sont ensuite écroués à Rodez. Thérèse, interrogée, désigne alors comme père de son enfant le partenaire en affaires de son beau-père, le sieur Peyre, marchand-tanneur de Millau. Il l'aurait connue charnellement *lors de la feste de Saint-Pierre à Rodés, dans un pré proche des faux bourgs de cette ville*. Mais ce Millavois nie une quelconque implication dans cette affaire. Et tous les témoins vont charger *Chevalier*, le poitevin. Outre d'avoir *entretenu un commerce incestueux avec Thérèse*, on l'accuse d'avoir organisé plusieurs manœuvres abortives : il aurait ainsi voulu faire *saigner Thérèse à la cheville*¹⁰ par un chirurgien du voisinage, qui indique avoir refusé d'opérer ; il aurait fait une infusion de *certaines drogues d'un comédien qui estoit au lieu de Ségur*, infusion qu'il aurait fait boire à Thérèse *après un grand verre d'eau de vie...* Des échantillons de poudres, recueillis à son domicile, sont soumis pour analyse à un médecin et un apothicaire, mais ces experts vont déclarer qu'il s'agit de produits inoffensifs.

Chevalier, le parâtre, bien que le procureur du Roy ait requis qu'il *soit étranglé jusqu'à ce que mort s'ensuive*, et son *corps mort jeté au feu et réduit en cendres qui seront jetées au vent*, va sauver sa tête en appel au parlement de Toulouse¹¹. Il fut auparavant soumis à Rodez *à la question ordinaire et extraordinaire* et n'a probablement rien avoué. Et Thérèse, dans son dernier interrogatoire *sur la sellette*, continue de dire que son parâtre est innocent, accusant toujours le marchand millavois d'être le géniteur de son enfant.

Le sort de Thérèse est plus dramatique. Le 22 mai 1733, la justice du *sénéchal* l'a déclarée convaincue d'avoir *homicidé* son enfant, et condamnée à être *livrée entre les mains de l'exécuteur de la Haute Justice, lequel... la pendra et étranglera jusqu'à ce que mort naturelle s'ensuive à une potence qui sera pour cet effet dressée au lieu de Ségur, près de la maison dudit P.* ou le plus près que se pourra*.

Thérèse est, avec son parâtre, conduite à Toulouse. Son châtiment est confirmée par le parlement. Et le 7 juin, Me Jean-François Jouery, *lieutenant général criminel au sénéchal-présidial de Rodez*, assisté de sept à huit agents de la maréchaussée, amène Thérèse à Ségur pour y être exécutée. Deux dominicains, les R. P. Périer et Dijols, accompagnent la condamnée. Dans un pré au bord du Viaur, près du *pont de Pouly*, on dresse une potence. A six heures du soir, à l'auberge Trapes, à Ségur, où l'équipe s'est amarrée, M. de Jouery fait mettre Thérèse à genoux. Il lui fait lire la sentence. Il la fait ensuite conduire à la potence. Il lui demande un aveu public, *pour la décharge de sa conscience*. Elle répond *n'avoir rien à ajouter*. L'exécution a lieu sur le champ.

* * *

En « s'agrippant à la robe » de ce lieutenant criminel, on aurait pu trouver d'autres affaires, conjuguant Rodez et Toulouse. Les archives départementales de Haute-Garonne, cependant, en révèlent assez peu. Mais est-on au bout des recherches ? Certainement pas ! Peut-on terminer par un appel ? Si d'aucuns parmi vous travaillent sur des sénéchaux-présidiaux, ou sur des archives prévôtales pour des villes de Midi-Pyrénées autres que rouergates, je serais avide de savoir comment, ailleurs, on faisait les choses.

¹⁰ - Nous avons trouvé mention dans deux autres dossiers de la même époque de cette pratique « abortive ».

¹¹ - Voir les deux pièces jointes, *in fine*.

ANNEXES

A.D. Hte-Garonne – B 3821 - 2 juin 1733

« ... Veu le procès fait par les officiers du sénéchal de Rodés à la requête du procureur du Roy, contre Thérèse B* et Pierre P*, accusés d'inceste et sufocation de part, prévenus prisonniers aux prisons de la conciergerie, appelant de la sentence contre eux rendue par lesd. officiers le 22 may dernier, et lesd. B* et P* ouys sur la sellette en leur cause d'appel, et ensuite confrontés l'un à l'autre,

la cour, en ce que lesd. officiers auroint par leur sentence condamnée lad. B en l'amande de cinquante livres envers le Roy, a mis et met l'appellation et ce dont a été appelé au néant, et réformant pour ce regard tant seulement, condamne lad B* en l'amande de cent sols envers le Roy, et tout le surplus ordonne que lad. sentence sera contre elle exécutée selon sa forme et teneur, et avant dire droit sur l'appel de suite dud. P*, ordonne qu'il sera sursis jusques et après l'exécution de lad. Boussac pour, le verbal de mort d'icelle fait et remis incessamment devers le greffe criminel de la cour et icelluy rapporté par lad. Cour, ordonner contre led P* ce qu'il appartiendra... »*

A. D. Hte-Garonne - cote idem -13 août 1733 :

« ... Veu le procès fait par les officiers du sénéchal de Rodez à la requête du procureur du Roy contre Pierre P*, accusé, prévenu prisonnier aux prisons de la conciergerie de la sentence contre lui rendue par lesd. officiers du 22 may dernier, arrêt du 2 juin dernier, procès verbal de mort de Thérèse B* du 6 du même mois [?, le 7, selon le procès-verbal rouergat], ensemble les conclusions du procureur général du Roy, et led P* ouy sur la sellette en sa cause d'appel,

la cour, disant droit sur l'interlocutoire de son arrêt du second de juin dernier, a déclaré et déclare avoir esté mal jugé par lesd. officiers, bien appelé, et réformant lad. sentence pour le cas résultant du procès, a condamné et condamne led. P au bannissement du ressort de la cour pendant le temps et terme de dix années, luy faisant inhibition et défense de rompre son ban à peine de la vie... »*

ANTONIN PERBOSC (1861-1944) ET COMBEROUGER : D'UN VILLAGE FRONTIÈRE À UN VILLAGE CAPITALE

PAR HERVÉ TERRAL

« En quittant Comba-Roger lo 12 d'Agost 1905

Val mai lo caminòl perdud demest lo bòsc
Que'l grand camin trop ufanòz, aigid e nud ;
La floreta del prad que la roza del òrt
Una franca amistat que fòrse admiradors. »¹

« Fondateur de l'occitanisme/ Poète et réformateur de la langue d'oc/ Pédagogue, ethnographe, bibliothécaire/ Majoral du félibrige (Cigale de la Liberté) » : tel fut Antonin Perbosc selon la plaque bilingue qui le célèbre sur les murs de la Bibliothèque de Montauban – où il acheva sa carrière administrative de 1912 à 1932.

Né à Labarthe-en-Quercy le 25 octobre 1861 au lieu dit « les Camps grands », d'une famille de « bordiers » - le père avait fait néanmoins un apprentissage de cordonnier, Perbosc suivit l'enseignement de l'école publique de Vazerac, puis de la pension Gasc à Lafrançaise, avant d'entrer à l'école normale d'instituteurs de Montauban (avec 20 en français !). Il y fit une scolarité studieuse dont témoignent ses cahiers², trois ans durant, de 1878 à 1881. C'est devoir dire d'entrée qu'il appartient à cette première génération de « hussards noirs de la sévérité, nourrissons de la République » dont Charles Péguy fit l'éloge nostalgique en 1913 (*L'Argent*), considérant que le corps était déjà largement sclérosé par l'encadrement de l'ordre primaire (hauts fonctionnaires, inspecteurs) – opinion sévère dont on peut penser qu'elle fut en partie partagée par Perbosc puisqu'il fut un des rares abonnés (de la première heure) aux *Cahiers de la Quinzaine* d'une part et eut affaire d'autre part à quelques figures autoritaires de l'Administration.

Perbosc, mariée avec une consœur, Marie Vidaillac, dont il aura une unique fille, Hélène, arrive à Comberouger à la rentrée 1893, à la suite d'une obscure mutation administrative : c'est son 6^{ème} poste. Il quitte la bourgade de Laguépie dans le haut du département (il y cède à dire vrai sa place à un cousin du maire !) et prend pied en famille, pour quinze ans, dans ce qui lui apparaît de prime abord pour un « trou perdu » de la Lomagne, 441 habitants quand même... à l'autre bout de ce petit département du Tarn-et-Garonne, si peu unifié géographiquement. Ce village paysan, de dialecte gascon mâtiné d'expressions languedociennes (village-frontière donc, à mi-distance de deux bastides, Beaumont et Grenade³), entre deux coteaux et sur les bords d'une petite rivière, le Lambon, tire son nom d'une sombre légende : des moines de passage venus de l'abbaye de Grandselve (fondée en

¹ . Pr. Estieu, poème manuscrit envoyé sur une carte postale à A.Perbosc, Bibliothèque municipale de Toulouse, ms 1401, f. 19.

² . Je remercie vivement Norbert Sabatier, éminent spécialiste de Perbosc, pour m'avoir permis d'en consulter quelques uns comme je remercie Georges Passerat, non moins spécialiste éminent, natif de Comberouger de surcroît, pour m'avoir ouvert l'important dossier Perbosc au Collège d'Occitanie de Toulouse. L'autre grand lieu des « archives Perbosc » est la Bibliothèque municipale de Toulouse.

³ . Bastides respectivement créées en 1279 et 1290 par la riche abbaye cistercienne de Grandselve en pariage avec le roi de France.

1114), voleurs et violeurs, y furent tués en représailles par la population. La « Combe rouge », huit siècles après, est plus paisible bien que ses habitants y gardent le sobriquet collectif de « canailles »⁴. Perbosc y cultivera ses chrysanthèmes; du camp laïque, il initiera son curé à la photographie et fera de la bicyclette – pour rejoindre la gare de Dieupantale et partir, échappée belle, vers Toulouse ou quelque ville organisatrice d'une Sainte-Estelle et autre Félibrée.

L'instituteur Perbosc s'est, en effet, déjà fait un nom ! Il n'est pas simplement un maître d'école ordinaire, éducateur de cours d'adultes et secrétaire de mairie. Dès 1^{er} octobre 1886, il plaide dans la *Tribune des Instituteurs* pour un « enseignement des patois » - et son article se voit cité par une petite dizaine de journaux (événement dont il se fait l'écho auprès de son ancien directeur d'école normale !). Dès 1887, il est couronné par l'Académie de Montauban pour sa monographie de Lacapelle-Livron (son 4^{ème} poste). Dès 1890, il est publié par le Bulletin de l'Instruction Primaire du Tarn-et-Garonne pour son *Brinde al Carci e a sous félibres*, pièce dont il dira plus tard qu'elle fut surtout éminemment didactique et applaudie à ce titre - lors même qu'il est rappelé à l'ordre par l'inspecteur d'Académie J. Pouillot pour avoir « donné des devoirs en patois à ses élèves ». Dès 1892, il est nommé, soutenu par Mistral en personne, Majoral du Félibrige et Cigale de la liberté : il succède alors à Auguste Fourès (1848-1891), journaliste et homme de lettres - il a assisté l'année précédente à ses obsèques civiles (anticléricaux!) à Castelnaudary, y rencontrant celui qui allait être, des décennies durant, une sorte d'*alter ego*, l'instituteur audois Prosper Estieu (1860-1939)⁵. Dès 1889, il a rencontré le romancier quercynois Léon Cladel (1835-1892) à Paris. Dès 1890, il entre en correspondance avec un autre « pays » appelé à un grand avenir, le sculpteur Bourdelle (1861-1929) – avec qui il entretiendra un authentique dialogue artistique.

De 1893 à 1908, le modeste Comberouger devient le lieu où la pensée et l'œuvre de Perbosc vont s'affirmer à plusieurs titres :

- au plan de la création littéraire :

Passé à la langue occitane (après avoir taquiné la Muse française, voire castillane, dès sa jeunesse), Perbosc concevra dans notre village ses premières pièces majeures (aujourd'hui au programme du professorat de langue d'Oc et rien de moins !) : *Remembrança* (1902), *lo Gòt occitan* (1903), *l'Arada* (1906) et, rare poème épique de notre époque, *Guilhem de Tolosa* (1908). Son œuvre posthume – annoncée dès 1903 et publiée en 1970 – et résumant par son titre même sa perception du monde, *Lo libre del Campèstre* (*Le Livre de la Nature*)⁶ plonge ses racines dans cette période fondatrice. De même, *l'Arada*, ressuscitant *via* l'occitan le vieux mot français « l'arée » (la terre labourée), s'ouvre-t-elle par un poème au titre plus qu'évocateur : *Lauraires e troubaire* (laboureurs et poètes) et un exergue conçu comme l'idéal d'une vie : « *A mos reires / los lauraires / qu'an virat e revirat / lo terraire, / Que, troubaire, / ai cantat e cantarai / tant que vivrai. (A mes aïeux / les laboureurs / qui ont tourné et retourné / le terroir / que, poète, / j'ai chanté et chanterai tant que je vivrai.* » Il faudra attendre les années 20 pour retrouver chez Perbosc le même souffle (*Lo libre dels Auzels*, 1924).

- au plan linguistique :

Perbosc s'affirme avec Estieu comme un réformateur de la langue occitane et de sa graphie, prenant ses distances avec le système de Mistral et de Roumanille, annonçant celui de L.

⁴ . Selon G. Passerat, historien local en l'occurrence, in S. Cézerac-Perbosc, *Récits et contes populaires de Gascogne*, vol. 1, Gallimard, 1979, p. 16.

⁵ . Armand Praviel qui a rencontré souvent Perbosc le décrit volontiers comme assez timide lors des lectures publiques de ses propres poèmes, tandis qu'Estieu est présenté comme un orateur enflammé.

⁶ . Une nouvelle version vient de paraître, due à X. Ravier et G. Passerat, chez Atlantica-Institut Occitan, Biarritz, 2000. Idem pour *L'Arada*.

Alibert et de l'Institut d'Etudes Occitanes. La base en est un retour aux sources, les textes des troubadours certes, mais tout autant les documents administratifs ou comptables du XIV^{ème} siècle. Pour autant, Perbosc, aidé par Estieu, ne néglige en rien les « parlars populaires » contemporains, faisant de chacun d'entre eux la source où tous pourront puiser pour magnifier une langue commune (*Fòc nòu*, Flamme nouvelle, 1904). Ce que l'auteur rappellera bien plus tard (1936) dans un texte célèbre : « *Cent parlars que n'en fan qu'un* » (cents parlars qui n'en font qu'un) ou encore « *Cal beure a las vielhas fonts ; s'i cal pas negar al fons.* » (Il faut boire aux vieilles fontaines mais il ne faut pas s'y noyer)⁷. Notons, par ailleurs, que Perbosc aura un vif souci de faire connaître l'œuvre, parfois oubliée, des écrivains de la Lomagne jusqu'en leur verve populaire - Bernat de Sent-Sauvi (1741-1792), Etienne Moisset (1803-1894)⁸ -... et qu'il participera, très officiellement, à la reconnaissance des écrivains majeurs du département - en premier du poète-meunieret ancien instituteur, Jean Castela (1828-1907)⁹ dont la poésie lui révéla, en son adolescence, la réalité de l'écrit en occitan.

- au plan pédagogique :

Perbosc innove à Comberouger, inscrivant sa pratique professionnelle dans l'histoire - comme il en eût à dire vrai conscience. Afin de recueillir la langue du peuple (et d'accéder à son âme), mais tout autant de lui enseigner en occitan, il crée sur les marges de son école une « société traditionniste » avec ses élèves et invite Pr. Estieu à l'imiter : « La première chose qu'il te faudra faire à ton nouveau poste, ce sera de fonder une Société traditionniste. Celle que j'ai fondée ici, la première au monde, je suppose, fonctionne depuis janvier. Ses membres au nombre de 18 sont des enfants, garçons et filles de huit à treize ans. Ce sont surtout les filles qui font d'excellentes folkloristes. » (Lettre du 17 août 1900). Pour l'occasion, il lance aussi une correspondance scolaire avec les élèves de l'école d'Auvillar, entend susciter des disciples (ainsi l'instituteur J. Hisnard à Loze) : il se place sous l'autorité des folkloristes (i. e ethnologues) et des politiques fédéralistes (Charles-Brun) ou des républicains locaux (certains inspecteurs). Les contes de Comberouger et ceux de Loze seront publiés quelques années plus tard sous les auspices de la Société des études locales pour l'enseignement public : en cette affaire, Perbosc, prenant le relais des collecteurs J-F Bladé (en Gascogne) ou V. Lalanne, (en Béarn), a ouvert une voie originale pour Freinet et toutes les « pédagogies du milieu ». Tout autant, cet ancrage dans le terroir de Comberouger s'accompagnera de l'édition (anonyme) des *Contes licencieux d'Aquitaine* (1907)¹⁰; dans les années trente, Perbosc donnera plusieurs recueils de contes occitans et deviendra un spécialiste internationalement reconnu.

- au plan politique :

Perbosc est considéré dans les années 1900 par l'écrivain régionaliste catholique E. Pouvillon comme « ardent aux revendications fédéralistes ». Dès 1891, l'homme s'est, en effet, présenté comme un disciple de Fourès et de L-X de Ricard, porte-paroles du « Félibrige rouge » (par distinction du « Félibrige blanc », volontiers monarchiste). On pourrait même le considérer, sans forcer le trait, comme un nationaliste occitan : si son discours devant le monument à Fourès au Jardin des Plantes de Toulouse (1898) se termine par un « vive Languedoc, vive France », force est de reconnaître qu'avec la revue *Mont-segur* (1896-1904), puis *Occitania*, (1905), le propos s'est radicalisé : la « petite patrie » (Comberouger) ouvre sur la « grande patrie », mais celle-ci est sûrement davantage alors l'espace latin et, plus particulièrement, l'axe catalano-occitan (la Catalogne où ses Contes sont publiés en 1905 étant, au demeurant,

⁷. In préface à Valère Bernard, *La legenda d'Esclarmonda*, 1936.

⁸. G. Passerat, « De Marcabrun à Perbosc », *Gai Saber*, 1979, n°394, 372-383.

⁹. Perbosc publie, en 1908, une *Anthologie d'un centenaire. Prosateurs* et donne, la même année, quelques pages sur les écrivains occitans pour le livre de son ancien Inspecteur d'Académie, U. Athané, *Essai sur Montauban et le Tarn-et-Garonne*.

¹⁰. Réédité par GARAE, Carcassonne, en 1984, avec une préface de J. Bru.

présentée comme partie de l'Occitanie) que la France saisie en son « Hexagone ». Tout en restant sans doute un « homme de gauche », du moins un laïque éloigné de l'Eglise (dont l'ami Estieu¹¹ se rapprochera sous l'influence de l'abbé J. Salvat), Perbosc saura développer des thèmes spirituels, sinon religieux (*La Pastorela*, *La Bergeronnette*, 1920, dédiée en « fraternitat occitana » au baron Desazars de Montgaillard). Le jeune républicain, déjà peu bavard dans sa correspondance sur la révolte des vigneron de 1907, s'est donc quelque peu assagi *de facto* : n'est-il pas devenu Maître de la très traditionnelle Académie des Jeux Floraux de Toulouse (1908) avec Estieu – pour la « Cause », supérieure à ses yeux, de l'Occitanie?

Conclusion

Perbosc quittera Comberouger pour le gros village voisin de Lavilledieu-du-Temple (900 habitants) à la rentrée 1908 : c'est l'occasion pour la famille (fille comprise) d'avoir « poste triple » dans l'enseignement primaire – affaire qui l'a largement occupée durant toute l'année 1907, si l'on en croit la correspondance avec Estieu. Aussi écrira-t-il encore à ce dernier (le 19 février 1909) : « Somme toute, nous sommes contents d'avoir quitté Comberouger ». Le « somme toute » en dit déjà long... Devenu bibliothécaire à Montauban – emploi plus en rapport avec son immense culture, il confessa sans peine : « Ce que je tiens à dire ici, c'est que le meilleur souvenir que je garde de ma vie d'instituteur est celui des quinze années passées dans ce petit village mi-languedocien, mi-gascon, où plus que partout ailleurs s'est révélée à moi l'âme du peuple en ce qu'elle a de plus intime et de plus charmant. » (Préface aux *Contes de la vallée du Lambon*, 31 juillet 1914).¹² Avant de conclure : « Vous, écoliers d'hier, où êtes-vous maintenant ? Hélas ! deux d'entre vous sont déjà « sous la terre » ; sept sont soldats, et demain peut-être ils seront vraiment « à la guerre ». Vous, écolières, qui êtes maintenant d'alertes et vaillantes ménagères, quelques-unes des mamans [...], oui, vous surtout, « vous garderez la maison », je veux dire la tradition de votre race, et grâce à vous les contes et les chansons des lointaines aïeules reflouriront sans fin sur les lèvres des enfants. »

Écrites le jour même où J. Jaurès fut assassiné, ces lignes font de Comberouger, petit village frontière entre deux pays méridionaux, « la capitale de la renaissance occitane à l'aube du XX^e siècle » selon la belle formule de F-M Castan¹³, et tout autant... une des capitales intellectuelles et, plus encore, spirituelles de l'humanité tout entière.

¹¹ . Quand Estieu rend visite à Perbosc, les deux amis se déplacent sur les ruines de l'abbaye de Grandselve et flétrissent de leurs paroles la tombe de Foulquet de Marseille, troubadour devenu en 1205 évêque de Toulouse et grand pourchasseur d'hérétiques albigeois.

¹² . *Contes populaires. 1^{ère} série. Contes de la vallée du Lambon recueillis par la Société traditionniste de Comberouger*, Montauban, Paul Masson, 1914. Une 2^{ème} série, *Contes de la vallée de la Bonnette*, recueillis par les élèves de M. Jean Hisnard, instituteur à Loze, paraît en 1924, coédité par Masson (Montauban) et Champion (Paris).

¹³ . F.-M. Castan, « Perbòsc a Comberouger », *Occitans !*, n°100 et 101, 2001. Il s'agit là de la dernière conférence publique de Castan (1920-2000), éditeur de Perbosc, tenu le 8 décembre 2000 lors de la journée d'études organisée par l'IUFM Midi-Pyrénées et le Collège d'Occitanie.

Primiero Annado.

DOUS SOUS (10 CENT.) LE NUMERO

N 2. Mes de Julhet 1896.



FOUICH

GADRAT AINAT, ESTAMPAIRE

22, Carriero de La-Bistour, 22.

LACOMBE SAINT-MICHEL ET SAINT-MICHEL-DE-VAX

PAR JEAN-LOUIS DEGA

Il a cinquante ans ; Il est général en chef de l'artillerie de l'armée d'Italie. Il réside à Milan. Il porte une tunique au col et au plastron brodés de dorures. Il a soixante ans. Il surveille les travaux d'achèvement de la terrasse de son château. Il est frileusement enveloppé d'une vieille houppelande militaire. Il voit des points noirs. Le soir il sera mort. Il a trente ans. Il est capitaine. Il va à l'opéra. Il porte un tricorne, une tunique bleue pincée à la taille et une épée de salon. Sous le Directoire il est ambassadeur à Naples. Il se marie une première fois en 1781 avec une jeune protestante hollandaise. A trente-huit ans, il est élu membre de l'Assemblée nationale à la fois dans les départements du Nord et du Tarn...

Le début des *Géorgiques* de Claude Simon, prix Nobel

Ce personnage qu'évoquent longuement *Les Géorgiques* du Prix Nobel de littérature 1985 Claude Simon, est une personne bien réelle, c'est l'officier d'artillerie Jean-Pierre Lacombe Saint-Michel, ancêtre direct de l'auteur.

C'est en juillet 1789 que va acquérir une importante notoriété au niveau national Jean-Pierre Lacombe de Saint-Michel qui va bientôt supprimer la particule de son nom à rallonge pour devenir Lacombe Saint-Michel tout court.

Jean-Pierre Lacombe a vu le jour le 5 mars 1753 au château de Saint-Michel de Vax en Albigeois, village dont son père Eugène était le coseigneur. Saint-Michel-de-Vax est situé dans la basse vallée de l'Aveyron, dans le canton tarnais de Vaour, entre Saint-Antonin Noble Val et Penne d'Albigeois. La noblesse de la famille Lacombe était plus que douteuse même si elle possédait des biens nobles et s'alliait depuis plus de trois générations à cet ordre. Ce n'est que grâce à la protection de son oncle maternel Bancalis de Pruines que Jean-Pierre Lacombe put entrer en 1765 comme élève surnuméraire au corps royal de l'artillerie. Pour faciliter cette admission, sa famille tricha sur son âge réel et le déclara né le 5 mars 1751, date que l'on trouve encore mentionnée dans certains dictionnaires biographiques. Il est nommé lieutenant en second au régiment de Toul Artillerie en juin 1767. Compte tenu de ses origines, à la limite de la noblesse et de la bourgeoisie rurale, sa carrière sera laborieuse malgré ses talents et c'est seulement le 3 juin 1779 qu'il sera promu capitaine. L'artillerie réclamait des élèves doués pour les études, capables d'assimiler les cours de mathématiques et de mécanique dispensés dans les écoles; il s'agissait d'une arme très technique et à ce titre jouissant de peu de prestige vis-à-vis des fils de la haute aristocratie qui préféraient la cavalerie ou l'infanterie. L'artillerie offrait donc aux enfants de la petite noblesse pauvre ou de la bourgeoisie plus de facilité d'accès, du moins avant les ordonnances de Ségur qui réservaient les emplois d'officier à la noblesse (1781). L'écrivain Chamfort raconte d'ailleurs à ce sujet l'anecdote suivante:

« M. de Ségur ayant publié une ordonnance qui obligeait à ne recevoir dans le corps de l'artillerie que des gentilshommes, et d'autre part cette fonction n'admettant que des gens instruits, il arriva une chose plaisante. C'est que l'abbé Bossut, examinateur des élèves, ne donna d'attestation qu'à des roturiers, et Chérin qu'à des gentilshommes : sur une centaine d'élèves, il n'y en eut que quatre ou cinq qui remplirent les deux conditions ». Chérin était le généalogiste des Ordres du roi chargé de vérifier les preuves de noblesse.

La famille de Lacombe Saint-Michel

Jean-Pierre Lacombe Saint-Michel avait un frère et deux sœurs; son frère, Jean-Marie Eugène, né en 1754 était son cadet d'un an seulement. Il choisit lui aussi la carrière des armes dans l'artillerie et entra comme son frère aîné au régiment de Toul où il était lieutenant en second en 1781 et recevait de ses supérieurs l'appréciation suivante:

"A beaucoup de rôle et d'activité; commande les manoeuvres avec aisance; a une bonne conduite"

Les deux sœurs de Jean-Pierre Lacombe Saint-Michel épousèrent l'une un avocat de Bruniquel en Quercy, Jacques Martin; l'autre un petit seigneur de l'Agenais, Jean-François de Guilhem de Lisle. Au contrat de mariage de la première en 1779 assistait Jean-Pierre Lacombe, avocat à Gaillac. Ce dernier était un cousin très éloigné de la mariée, l'ancêtre commun le plus proche étant Pierre Lacombe, marchand cordier à Penne dans les années 1580-1620! Ceci prouve que la tribu des Lacombe issus de Penne était demeurée très unie, au moins au niveau des branches parvenues à un certain état de réussite sociale; en 1795 par exemple Jean-Pierre Lacombe Saint-Michel choisit comme officier public pour retenir un acte de partage concernant la succession de son père un certain François Lacombe demeurant dans la communauté de Castelnau-de-Montmiral, lui aussi issu des Lacombe de Penne. Jean-Pierre Lacombe avocat à Gaillac qui signe en 1779 le contrat de mariage de Jacques Martin avec Anne Lacombe de Saint-Michel était le demi-frère de Benoît Lacombe, négociant à Bordeaux puis riche propriétaire et notable à Gaillac dont Joël Cornette a raconté l'itinéraire dans son ouvrage intitulé "*Un révolutionnaire ordinaire*". La vie de Benoît Lacombe est caractéristique de celle de ces *masses de granit*, les notables, qui dans chaque département ont soutenu l'Empire après avoir été les principaux bénéficiaires de la Révolution qui a consolidé leur fortune terrienne par l'achat de biens nationaux et leur a donné le pouvoir politique. Balzac peindra de manière magistrale cette classe dans plusieurs romans des "*Scènes de la vie de campagne*", en particulier dans "*Les Paysans*". Benoît Lacombe fut durant un temps l'associé en affaires d'un certain Garrigou: or celui-ci n'était autre que Jean-Baptiste Garrigou, fils de Cécile Lacombe de Saint-Michel; ceci est une autre preuve du maintien de liens étroits entre les membres des diverses branches de cette famille Lacombe, même lorsque la parenté se situait à un degré très éloigné.

Du côté paternel des Lacombe, Jean-Pierre Lacombe Saint-Michel n'avait qu'une cousine germaine et un cousin germain; la cousine était Marie-Brigitte Lacombe de Blanchefort devenue en 1777 l'épouse de Jean Balssa, oncle d'Honoré de Balzac. Le cousin germain était ce Jean-Baptiste Garrigou que nous venons de citer, fils de Cécile Lacombe qui avait épousé en 1754 un fils d'un ancien officier d'artillerie, demeurant à Ferrussac dans le diocèse d'Agen. Au mariage de la deuxième sœur de Jean-Pierre Lacombe Saint-Michel en 1781, celui-ci est indiqué comme étant alors "capitaine au régiment de Toul du corps royal de l'artillerie, employé à la direction de Caen en Normandie". Il nouera d'ailleurs des attaches solides dans cette ville et sera élu par le département de l'Orne au conseil des Cinq-Cents en 1795.

Les officiers du Toul Artillerie

La septième et dernière brigade du corps royal de l'artillerie fut créée en 1762 et devint en 1765 le Toul Artillerie, car elle prit, comme les six autres (La Fère, Metz, Strasbourg, Grenoble, Auxonne, Besançon), le nom de la ville où était installée son école. Ce nom subsista pour le régiment jusqu'à la révolution même si l'école de Toul disparut par la suite et fut remplacée par celle de Douai. En 1776, l'ordonnance de Gribeauval qui réorganisa l'artillerie déplaça l'école de Grenoble à Valence. Le Toul Artillerie séjourna à Strasbourg de 1765 à 1769 puis à Grenoble jusqu'en 1775 et à Besançon de 1775 à 1777. Transféré à Valence, les deux bataillons du régiment se séparaient en 1778, le premier passant au Havre puis à Saint-Lô et à Brest et le deuxième retournant à Besançon puis se dirigeant sur Caen. La plus grosse partie du régiment se retrouva à Metz en 1783 puis à la Fère en 1786. C'est lors de son deuxième séjour à Besançon en 1780 que Lacombe Saint-Michel fit la connaissance à l'opéra de la ville d'une jeune hollandaise, Marianne Hasselaër, qu'il put épouser l'année suivante malgré l'opposition initiale de sa famille car elle était protestante. Les Hasselaër, originaires d'Amsterdam, résidaient alors à Saint-Aubin, dans la principauté de Neuchâtel.

Pour convaincre son père de donner son accord au mariage projeté, Jean-Pierre Lacombe dut mettre en avant l'importance de la dot.

Lors de ses périodes d'activité au Toul Artillerie, Lacombe Saint-Michel y a noué des amitiés ou des relations avec d'autres officiers dont il a partagé la vie de garnison. Parmi ceux-ci, nous pouvons en citer trois : il s'agit de l'écrivain Choderlos de Laclos, du magnétiseur Chastenet de Puységur et du préfet de Pommereul. Ces quatre officiers, Lacombe Saint-Michel, Laclos, Puységur et Pommereul qui s'illustreront à des titres divers parviendront tous au grade de général.

Choderlos de Laclos a été un ami fidèle et constant de Lacombe Saint-Michel bien qu'il fût son aîné de douze ans étant né à Amiens en Picardie en 1741. Les rapports sur Laclos au Toul-Artillerie sont tous élogieux:

"Exempt de salle depuis longtemps, travaille par goût, acquiert journellement des connaissances dont l'étendue de son génie le rend susceptible et remplit également bien ses fonctions dans l'état-major. Dessine le plan et la figure"

indique l'examen de 1769 et celui de 1772 est tout aussi éloquent:

"A des connaissances très étendues dans toutes les parties du métier, il aime la littérature, il a du génie et le sens droit; aimable dans la société, ses moeurs, sa conduite et son caractère ne méritent que des applaudissements"

Choderlos de Laclos utilisait déjà les loisirs que lui laissait le service pour s'adonner à l'écriture. Les "*Liaisons dangereuses*" ont été rédigées surtout durant son séjour à l'île d'Aix de 1779 à 1781 et sont parues en 1782. Laclos fut également un temps le vénérable de la loge maçonnique du régiment "L'Union" devenue ensuite "Henri IV" dont il était comme Lacombe Saint-Michel membre-né. La loge avait été créée en 1766 et elle comptait en 1776 44 membres dont 29 officiers du régiment d'artillerie. Lacombe Saint-Michel avait été élu orateur de la loge "le 24 juin 5776, an de la vraie lumière" (1776), le vénérable étant alors le capitaine Claude-Louis de Tournay, né à Paris en 1739.

De la prise de la Bastille au retour du roi à Paris

Le 11 juillet 1789, Necker est renvoyé et l'albigeois Chastenet de Puységur (cousin éloigné de l'officier du Toul Artillerie) est remplacé au ministère de la guerre par le maréchal de Broglie qui est chargé de concentrer trente mille hommes autour de Paris, le roi ayant donné l'ordre dès le 26 juin de regrouper des troupes dans les environs. Parmi les régiments impliqués dans ces opérations, figurent des compagnies du Toul Artillerie qui, venues de la Fère, stationnent dans les villages environnant la capitale où elles fraternisent avec la population. Les Etats généraux sont devenus depuis le mois de juin l'Assemblée Nationale et celle-ci vient de se déclarer le 9 juillet Assemblée Constituante. C'est alors que Lacombe Saint-Michel qui fait partie du détachement du Toul Artillerie envoyé à Paris déclare haut et fort qu'il désobéira si le gouvernement tente d'employer la force armée contre les citoyens. Ces propos vont beaucoup faire pour sa renommée et lancer sa carrière politique.

Le 14 juillet, c'est la prise de la Bastille et parmi les sept prisonniers libérés figure un albigeois, le comte de Solages, de Carmaux.

Le 15 juillet, le roi annonce à l'assemblée le retrait des troupes regroupées autour de Paris; le même jour Bailly est nommé maire de la ville. Necker est rappelé au ministère le lendemain. Dans la nuit du 17 au 18 juillet, la haute aristocratie qui a désormais compris l'ampleur des changements en cours et les redoute, commence à émigrer: en tête le frère du roi, le comte d'Artois et derrière lui, Condé, Broglie, Polignac, Breteuil et d'autres quittent le royaume.

La Grande Peur durera en Albigeois du 30 juillet au 4 août: il s'agit d'un mouvement de panique qui a débuté dans le royaume le 20 juillet, le bruit ayant couru de la constitution de bandes de brigands à la solde de la noblesse et venant piller les récoltes; l'agitation a débuté

dans l'Albigeois dans le nord-ouest, venant du Quercy. Le subdélégué de l'intendant demande dans une circulaire datée du 1^{er} août la formation de milices locales; la plupart de ces troubles vont cesser après la nuit du 4 août, l'abandon des privilèges et la destruction du régime féodal qui sera complète après un décret en date du 11 août.

Les députés élus à l'Assemblée Législative

La Législative va succéder à la Constituante. En vertu de la loi électorale adoptée par l'assemblée sortante, seuls ont pris part à l'élection des députés qui vont y siéger les citoyens actifs acquittant une contribution supérieure à trois journées de travail. Les conditions pour être éligible sont encore moins démocratiques: elles nécessitent d'être soumis à un impôt d'au moins un marc d'argent, c'est à dire de l'ordre d'une cinquantaine de journées de travail. Ces modalités vont entraîner l'élection d'une assemblée de notables, hommes nouveaux et bourgeois aisés parmi lesquels riches propriétaires terriens et avocats sont les plus nombreux.

Robespierre, élu de la Constituante, ne fait pas partie de la nouvelle assemblée, en vertu de la loi qu'il a lui-même inspirée, interdisant aux députés sortants de se représenter. Venu d'Arcis-sur-Aube et établi à Paris depuis 1785 où il acquit en 1787 une charge d'avocat aux Conseils du roi Georges Danton, lui, n'a pas réussi à se faire élire par la ville de Paris. Pour se présenter aux élections, il était pourtant revenu tout exprès d'Angleterre où il s'était réfugié en juillet 1791 pour échapper à une prise de corps dirigée contre lui. En revanche, Jean-Pierre Lacombe Saint-Michel a été élu par le Tarn, quatrième sur les neuf députés du département, avec 217 voix sur 235 votants. Il a choisi d'être le représentant de son département natal car il a aussi été élu par le Nord où il est en garnison, en moins bonne posture il est vrai: treizième sur treize. Elu aussi par le Tarn le pasteur protestant Alba-Lasource formé au séminaire de Lausanne qui sera réélu à la Convention et qui après avoir siégé à la Montagne rejoindra les Girondins et partagera leur sort tragique en octobre 1793.

Les interventions de Lacombe Saint-Michel à l'Assemblée

Son rôle lors des événements de 1789, l'activité déployée et l'expérience acquise comme administrateur du département du Tarn placent d'emblée Jean-Pierre Lacombe parmi les députés les plus en vue de la nouvelle assemblée; il fait partie le 4 octobre de la délégation envoyée au roi. Ses interventions à la tribune seront nombreuses; le 7 octobre, il réclame un règlement de police et prononce un discours qui recueille de nombreux applaudissements:

"Il est temps que les huées disparaissent de cette Assemblée; les petites passions ne devraient pas atteindre les législateurs. Lorsqu'un de nous se lève et demande la parole, c'est une portion de la France qui réclame, c'est au nom de la France entière, et nous devons le respect à celui qui se présente; si ses moyens ne répondent pas à son vœu, passons à l'ordre du jour; plaignons-le, mais écoutons-le dans la crainte de provoquer la timidité des membres les plus modestes de cette Assemblée et de nous priver ainsi de beaucoup de lumières. Nos concitoyens sont las des Révolutions. Ils attendent la paix, la tranquillité; et cette paix, cette tranquillité ne peuvent naître que de notre union".

Le même jour, il demande et obtient que les effigies de Jean-Jacques Rousseau et de Mirabeau, soient placées dans la salle des séances de l'Assemblée. Le lendemain, le 8 octobre, il est nommé commissaire pour assister à un brûlement d'assignats; le 16 octobre, il parle au sujet des émigrés qu'il appelle logiquement "émigrants" car ceux-ci sont en train de quitter le territoire national et il demande de ne pas s'opposer à leur départ: "Je pense qu'il faut laisser aux émigrants toute espèce de liberté. Il vaut mieux avoir ses ennemis devant soi qu'au milieu de soi mais je demande qu'il soit présenté un tableau nominatif de ceux qui s'en sont allés; il est temps que la patrie apprenne à distinguer les enfants qui lui sont restés fidèles de ceux qui ont lâchement abandonné leur poste..."

Le 25 octobre, lors de l'élection des membres du comité militaire de l'assemblée, c'est lui qui arrive en tête suivi de Gouvion, de Delacroix (le père du peintre) et de Carnot. Parmi les autres élus figurent Choudieu, Gasparin et Soubrany ainsi que le lot-et-garonnais Lacuée. Le 26 octobre, Lacombe Saint-Michel évoque la dure condition des militaires sous l'ancien régime: «Tout le monde se rappelle le ministère de M. de Choiseul, les soldats étaient traités comme en Prusse; l'officier subalterne était la victime des chefs que voulaient établir les ministres ».

La préparation de la journée du 10 août 1792

Le 30 juillet 1792 Lacombe Saint-Michel est élu secrétaire du Comité militaire de la Législative et le 31 juillet, il est désigné pour se rendre à Soissons inspecter le camp militaire qui vient d'y être créé. Toujours fidèle aux idées qui l'ont fait siéger à l'extrême gauche de l'assemblée, il a réclamé le 23 juillet à la tribune la peine de mort pour tous les commandants de place qui se rendraient avant que tous les ouvrages extérieurs les défendant ne soient pris par l'ennemi. Le 1^{er} août, il présente la rédaction définitive du décret sur le mode d'avancement dans le corps de l'artillerie durant la guerre, décret dont il est le rapporteur; c'est le lendemain qu'il part pour Soissons avec ses collègues Carnot et Gasparin, tous deux comme lui anciens officiers de l'armée royale.

La situation est alors critique car c'est le 25 juillet que le duc de Brunswick, chef des armées coalisées, avait publié son manifeste menaçant Paris de destruction en cas d'outrage fait à la famille royale. Carnot, Gasparin et Lacombe sont de retour de Soissons le 6 août. C'est le tarnais qui le premier rend compte de leur mission devant les autres députés; il prononce l'éloge des sans-culottes dont l'enthousiasme dans ces heures tragiques redonne l'espoir aux patriotes :

« Ah si la classe des hommes riches qui ont pris exclusivement le titre d'honnêtes gens (même lorsqu'ils trahissent la patrie), si ces honnêtes gens avaient la dixième partie des vertus des sans-culottes, tout serait paisible et la France atteindrait bientôt au degré de prospérité auquel ne parvinrent jamais les peuples esclaves ».

Au club des Jacobins, Robespierre a réclamé dès le 29 juillet la déchéance du roi et l'élection d'une Convention. Le 3 août, le maire Pétion réitère à l'Assemblée la demande de déchéance de Louis XVI au nom de 47 des 48 sections parisiennes. Le 4 août, la Cour appelle en renfort les Suisses cantonnés à Courbevoie et à Rueil au palais des Tuileries tandis qu'un comité insurrectionnel se réunit au Cadran Bleu. Au Champ-de-Mars, le 6 août, est portée une nouvelle pétition réclamant la déchéance du roi.

La Convention et les conventionnels

Le 10 août, sous la pression des événements, la Législative a décidé la réunion d'une nouvelle Assemblée, la Convention nationale, et elle a supprimé la distinction entre citoyens passifs et actifs. Le 11, l'âge pour pouvoir voter a été abaissé à 21 ans, celui pour être élu à 25; les élections se déroulent en deux tours : les assemblées primaires dans chaque département désignent, le 26 août, des grands électeurs qui élisent à partir du 2 septembre les députés. Dans le Tarn, Lacombe Saint-Michel a été réélu le 3 septembre; élu également Jean-Louis Campmas, avocat à Carmaux. L'officier de marine Rochegude, déjà député à la Constituante, figure également dans la députation tarnaise. Un autre élu tarnais, Daubermesnil, né Lemoyne d'Aubermesnil, jouera à la Convention un rôle assez effacé et siégera parmi les modérés; sa fille épousera sous l'Empire le fils de Lacombe Saint-Michel, Eugène, devenu officier de marine. Son nom a sans doute inspiré à Balzac celui de la comtesse d'Ambermesnil, se prétendant veuve d'un général mort sur les champs de bataille et qui tente en vain de séduire à la pension Vauquer *Le Père Goriot*, dans le roman de ce nom.

Le procès et l'exécution de Louis XVI

C'est le 20 septembre, le jour de la victoire de Valmy, que la Convention se réunit pour la première fois à la salle du Manège, au château des Tuileries. Entre les Girondins et les Montagnards qui s'équilibrent à peu près numériquement, la majorité des députés font partie de la troisième force, appelée le Marais ou la Plaine, plus effacée et dont le vote variera en fonction des circonstances.

Dès le 21 septembre, la monarchie est abolie. Demeure le problème de la personne de l'ex-roi dont Bourbotte, député de l'Yonne, réclame la mise en jugement le 15 octobre. Chargé d'établir la procédure à mettre en place, le comité de législation émet son rapport le 7 novembre et propose de faire juger le roi par la Convention nationale. La découverte de la fameuse « armoire de fer » le 20 novembre précipite les événements et le 6 décembre il est décrété que Louis XVI sera entendu à la barre; les débats sur le sujet vont durer jusqu'au 7 janvier 1793. Le 15 janvier la Convention déclare Louis Capet coupable de haute trahison et rejette l'appel au peuple; les 16 et 17 janvier, les conventionnels présents vont se succéder à la tribune pour arrêter la peine qui sera infligée au roi. L'appel des députés est fait par ordre alphabétique des départements, en commençant par la Haute-Garonne, comme en a décidé un tirage au sort. Au sein d'un même département, les députés se succèdent par ordre d'élection à la Convention, le parlementaire élu en premier votant en tête. L'opinion de Lacombe Saint-Michel, député du Tarn, sur le jugement du roi, qu'il appelle bizarrement Louis Hugues et non Louis Capet, sera imprimée par ordre de la Convention :

« Je me suis fait inscrire pour parler sur plusieurs grandes questions; et quoique je m'y sois pris à l'ouverture de la séance, je me suis trouvé le centième et plus. J'ai fait sans peine plusieurs fois le sacrifice de mon opinion: je n'ai pas la prétention d'instruire mes concitoyens; mais dans cette trop longue question où tout, jusqu'au silence sera mal interprété, ne pouvant être entendu, j'ai voulu écrire mon opinion, afin que si je suis coupable envers les rois, je le sois bien entièrement.

Louis est-il coupable?...Presque tout le monde en convient...Eh bien !s'il est coupable, il faut déchirer la déclaration des droits ou il faut le punir. Quelle raison peut donc arrêter votre jugement? ...La justice?...C'est l'outrager que de différer la punition d'un coupable...La politique?...Réfléchissons, Pensez-vous, par une conduite timide, fléchir les Puissances étrangères?...Croyez-vous diminuer votre responsabilité en esquivant ce jugement? ...Quelle pusillanimité s'empare de la Convention?...Est-ce ainsi qu'on fonde une république?...Est-ce là soutenir cette énergie que nos commettants ont déployée dans la révolution de 1792?...Vous avez juré de vivre libre ou de mourir: après cela que vous importent les Puissances étrangères? Pensez-vous que si elles devenaient les plus fortes vous ne payassiez tous de votre tête l'audace d'avoir prononcé le mot de république?... »

La mort l'emporte à une majorité assez faible, 361 députés sur 720 ayant cependant voté pour la « mort sans condition » c'est-à-dire sans sursis. Un nouveau vote dans la nuit du 19 au 20 janvier, par 380 voix contre 310, confirme que l'exécution du jugement ne sera pas différée. Louis XVI, dont Malesherbes, Tronchet et de Sèze ont assuré la défense, est exécuté le 21 janvier 1793.

Dans les mois qui vont suivre l'exécution du roi, la République va vivre des heures critiques : le 1^{er} février, la guerre est déclarée à l'Angleterre et à la Hollande qui forment la première coalition. Pour remplacer le comité de défense générale (dont a fait partie Lacombe Saint-Michel), est créé le 6 avril 1793 le Comité de salut public, comprenant neuf membres et dominé alors par l'imposante figure de Danton. Si Lacombe Saint-Michel n'en fait pas partie, c'est que le 5 février il a été désigné par la Convention comme commissaire en Corse avec Delcher et Saliceti pour y réprimer l'insurrection paoliste. Les trois hommes sont arrivés à

Marseille le 27 février, séjournent à Toulon du 2 au 31 mars et embarquent pour l'île début avril 1793.

Lacombe-Saint-Michel secrétaire de la Convention

Lacombe Saint-Michel va demander à être rappelé de Corse le 14 mars 1794 car un an de combats contre les insurgés dans des conditions extrêmement difficiles et une blessure au genou reçue à la bataille de Farinole ont fortement dégradé son état de santé et de plus le manque de vivres rend sa situation militaire intenable. Il a accompli des prodiges de bravoure dans l'île, se battant à un contre dix, disposant de seulement 1200 hommes contre les 12000 renforts envoyés par l'Angleterre à Paoli. Il a rencontré à Calvi en juin 1793 un jeune capitaine d'artillerie et a contribué à le faire évacuer vers le continent avec sa famille, décrétée d'arrestation par Paoli; ce capitaine s'appelait Napoléon Buonaparte.

Ayant quitté l'île pour Gênes le 25 avril 1794, le général de brigade Lacombe annonce de Toulon le 29 mai la capitulation de Bastia avant de regagner Paris le premier juin. Presque aussitôt arrivé, il est nommé secrétaire de la Convention le 1^{er} messidor (19 juin) mais son séjour dans la capitale est de courte durée car ses talents et la précarité de la situation le font presque aussitôt envoyer en mission à l'armée du Nord le 27 juin.

C'est à cette époque que Lacombe Saint-Michel, veuf depuis 1790 de sa première épouse, se remarie. Il épouse une fervente royaliste, Marie Micoud, veuve Dousset, "qui avait tenté des démarches osées dans le but de sauver Louis XVI". Elle était alors emprisonnée et c'est lui qui l'a faite libérer, en utilisant les pouvoirs que lui donnait sa fonction de secrétaire de la Convention. En 1814, veuve depuis deux ans du général, elle sollicitera une pension du roi Louis XVIII en raison "des services secrets rendus par elle au feu roi" Louis XVI et en dépit de son nom, celui d'un député régicide ! Sa fille du premier lit, Jeanne-Adélaïde Dousset, avait épousé sous l'Empire un officier d'artillerie tarnais, Joseph-Augustin de Capriol Saint-Hilaire (1779-1849), petit cousin de son deuxième mari Lacombe Saint-Michel.

Lacombe Saint-Michel au Comité de salut public

Le 3 février 1795, Lacombe Saint-Michel entre au Comité de salut public. Lacombe Saint-Michel ne s'attendait pas à cette élection, qui témoigne du rôle éminent qu'il continue de jouer parmi les députés, et il s'apprêtait alors à rentrer en congé dans le Tarn, avec son collègue, le carmausin Pierre-Jean-Louis Campmas. Son élection entraîne son maintien à Paris. Deux semaines auparavant, le 17 janvier, un arrêté du Comité de salut public avait confirmé la nomination comme aspirant de la marine de son fils unique, Eugène. Même si depuis Thermidor le Comité de salut public ne jouait plus un rôle aussi important que du temps de Robespierre, il détenait encore le pouvoir exécutif pour tout ce qui touchait aux questions militaires : guerre, marine et colonies, armes et poudres, approvisionnements. Il est réorganisé le 5 mars, sous la présidence de Merlin de Douai et Lacombe Saint-Michel et Dubois-Crancé y sont chargés de la guerre. A ce titre, le tarnais écrit à Hoche le 13 mars 1795, lui demandant d'organiser son armée de « manière à finir le plus promptement possible la guerre des chouans ».

Le 27 mars, Lacombe Saint-Michel adresse une lettre au citoyen Pelet, lui demandant de donner ordre « au citoyen Buonaparte, général de brigade, de se rendre sur le champ à l'armée de l'Ouest pour y commander l'artillerie ». Arrivé depuis Marseille à Paris le 25 mai 1795, Bonaparte refuse de rejoindre l'armée de l'Ouest; il est malgré tout nommé général de brigade d'infanterie en Vendée. Refusant de combattre sur un front intérieur, il se fait mettre en congé le 15 juin. Il sera tenu à l'écart jusqu'en octobre, en raison aussi de l'amitié qui l'avait uni à Robespierre le jeune lors du siège de Toulon en 1793 et qui l'a fait considérer comme un robespierriste.

Le 31 mai, le Tribunal Révolutionnaire est supprimé, et le 3 juin a lieu un renouvellement partiel du Comité de salut public que quitte alors Lacombe Saint-Michel. La Convention se sépare le 26 octobre pour faire place au Directoire, conformément à la constitution votée le 22 août 1795. Jean-Pierre Lacombe Saint-Michel est élu par le Tarn et va siéger dans la nouvelle assemblée des Cinq-Cents.

Eugène Lacombe de Saint-Michel et sa famille

Le 8 mai 1795 s'est éteint au château de Saint-Michel-de-Vax Eugène Lacombe de Saint-Michel, ancien garde du corps du roi, le père du général-député, alors membre du Comité de salut public. Sans doute a-t-il vu sans plaisir son fils aîné choisir le camp révolutionnaire et voter la mort du roi Louis XVI ? En 1787, il avait fait confirmer par le parlement de Toulouse les droits honorifiques que possédait sa famille à Saint-Michel, comme détenant la seigneurie en toute justice des trois-quarts de la communauté. Ces droits étaient les suivants : l'aspersion d'eau bénite, la distribution des cierges et l'encensement séparément du public et de manière distinctive dans les offices religieux pour lui et sa famille, le privilège de disposer d'un banc à marque seigneuriale dans l'église, celui d'allumer les feux de joie dans les festivités, le choix des consuls sur une liste de trois candidats pour chaque place, le droit de faire vendanger ses vignes deux jours avant les autres propriétaires, une fois publié le ban des vendanges en son nom. L'arrêté astreignait également les habitants de Saint-Michel à tenir les chiens attachés et la volaille enfermée jour et nuit du mois de mai à la moisson et de l'Assomption au dernier jour des vendanges, afin d'éviter le dépérissement du grain, du raisin et des oeufs de perdrix. Il interdisait de passer à pied, à cheval ou en charrette dans les possessions de Lacombe sans autorisation écrite et de faire paître les troupeaux sur ses terres, bois, luzernes, vignes, landes, fourrages et rivages⁷².

Eugène Lacombe, qui avait été le parrain à Canezac en 1754 de sa nièce Marie-Brigitte Lacombe, fut celui à Andillac en 1785 de sa petite-nièce à la mode de Bretagne Eugénie de Guérin, à laquelle il transmet son prénom. Il fut ainsi à la fois le parrain d'une tante d'Honoré de Balzac et d'une tante de Maurice et d'Eugénie de Guérin. Par son fils aîné, il sera aussi l'ancêtre direct de Claude Simon, prix Nobel de littérature 1985 ! Gentilhomme campagnard sans doute nourri de lectures de Virgile, il semble avoir été très attaché aux valeurs familiales : il a maintenu des liens amicaux avec les Lacombe de Gaillac, ses cousins pourtant très éloignés et on le voit assister en 1759 à Ferrussac en Quercy au mariage d'une soeur de son beau-frère Jean-Baptiste Garrigou.

Un drame familial chez les Lacombe Saint-Michel

Si le fils aîné d'Eugène Lacombe de Saint-Michel, Jean-Pierre, avait parcouru depuis 1789 la brillante carrière politique et militaire dont nous avons parlé, son fils cadet Jean-Marie Eugène ne partagea jamais les idées républicaines de son frère et demeura toujours un royaliste convaincu. Officier comme son frère et au même régiment Toul Artillerie, il émigra en 1792 aux Antilles puis revint clandestinement en France. Avec son cousin germain maternel, Louis de Bancalis, le Chevalier de Pruines, il organisa un centre de chouannerie en Aveyron, dans la vallée du Lot, non loin de Grandvabre. La bande de proscrits attaquait surtout la gendarmerie chargée de maintenir l'ordre dans cette région peu favorable au nouveau régime, l'Aveyron étant même surnommé « La petite Vendée ». Louis de Bancalis délivra par exemple un prêtre réfractaire en étendant raides morts les deux gendarmes qui l'emmenaient. Mais cette guerre de buissons se termina bientôt pour Jean-Marie Eugène Lacombe qui fut fait prisonnier à Caylus en 1799 en revenant de voir sa mère au château de Saint-Michel. Jugé par une commission militaire réunie à Périgueux, il fut condamné à mort comme émigré rentré clandestinement en France et fusillé le jour même. C'était son frère, le député Jean-Pierre Lacombe Saint-Michel, qui avait fait voter la loi au nom de laquelle il fut

passé par les armes le 29 mai 1799, neuf jours après la naissance à Tours d'Honoré Balzac. En raison de ces événements, Jean-Pierre Lacombe Saint-Michel fut considéré dans sa famille, demeurée en majorité royaliste, comme un fratricide⁷³.

Ce drame familial empêcha d'ailleurs Lacombe Saint-Michel d'accéder au ministère des Relations extérieures et eut un certain retentissement en 1799.

Lacombe-Saint-Michel ambassadeur

Le général Jean-Pierre Lacombe Saint-Michel, a continué sous le Directoire sa double carrière militaire et politique. Membre du Conseil des Anciens, il y a prononcé de nombreux discours et en est devenu président le 1^{er} brumaire an VI (22 octobre 1797). C'est sous le Directoire qu'un de ses cousins germains, Jean-Baptiste Garrigou, obtient grâce à la protection du député tarnais la concession des minières de Penne et de Puycelsi qu'il exploitera en association avec le marquis de Solages, propriétaire des mines et de la verrerie de Carmaux, et avec Ramus, directeur des houillères du Creusot. Demandée le 25 août 1795, la concession fut obtenue le 10 juin 1796 pour une période de trente ans. Garrigou deviendra par son mariage sous le Consulat le beau-frère du futur maréchal Bessières.

Le mandat de Lacombe Saint-Michel n'étant pas renouvelé lors des élections de 1798, les directeurs Merlin de Douai et Rewbell lui proposent un poste d'ambassadeur au royaume de Naples, poste qu'il accepte; il est nommé à cette occasion général de division. Il accomplit avec une grande conscience son rôle de représenter la république française auprès du roi Ferdinand et de la reine Marie-Caroline, soeur de la reine Marie-Antoinette et belle-mère de l'empereur d'Autriche. Peu acquis aux idées nouvelles, le couple royal venait de recevoir triomphalement l'amiral anglais Nelson après sa victoire d'Aboukir sur les français en Égypte et ne pouvait pas faire bonne figure à un député de la république française, régicide qui plus est. N'oubliant pas que son ambassade n'était pas uniquement diplomatique, Lacombe Saint-Michel en profite pour transmettre aux directeurs à Paris d'utiles informations militaires sur la ville de Naples qui faciliteront peu après sa prise par le général français Championnet et l'instauration d'une république soeur, l'éphémère république parthénoépéenne.

Remercié par le roi Ferdinand et renvoyé en France par voie de mer avant la déclaration de guerre, Lacombe Saint-Michel est fait prisonnier par des pirates barbaresques et emmené prisonnier à Tunis où le dey le traite avec égards. Après des négociations avec le consul français, il est libéré et rentre en France par le port de Gênes. Il est alors nommé inspecteur général de l'artillerie et son nom est même prononcé pour le ministère des Relations extérieures. Mais l'exécution à la même époque de son frère comme ancien émigré rentré clandestinement en France ne lui permet pas d'obtenir ce poste. Il privilégie désormais sa carrière militaire comme général en chef de l'artillerie de différentes armées de 1799 à 1810.

La fin de carrière de Lacombe Saint-Michel

En revenant de Bayonne où il a installé son frère Joseph sur le trône d'Espagne, l'empereur Napoléon est passé à Toulouse le 25 juillet 1808. Il a été reçu à l'ancien palais archiépiscopal, devenu la préfecture, un transfert que n'a pas réussi Pommereul à Tours. Les notables de la région sont tous là avec en tête le baron Desmousseaux, préfet, le sénateur Demeunier, le général Lacombe Saint-Michel, commandant la 10^e région militaire, le baron Desazars, premier président de la Cour d'Appel et l'archevêque et sénateur, Mgr Primat. Après avoir visité Montauban, dont il fait la préfecture d'un nouveau département, le Tarn-et-Garonne, Napoléon se rend à Agen, Bordeaux et Rochefort, traverse la Vendée et arrive à Tours le 12 août.

Lacombe Saint-Michel obtient le dernier poste de sa carrière militaire en 1809 comme gouverneur militaire de Barcelone, après dix-sept campagnes et deux blessures. Mais il est obligé de demander un congé pour raison de maladie en 1810. Il suit un traitement aux eaux

Le 31 mai, le Tribunal Révolutionnaire est supprimé, et le 3 juin a lieu un renouvellement partiel du Comité de salut public que quitte alors Lacombe Saint-Michel. La Convention se sépare le 26 octobre pour faire place au Directoire, conformément à la constitution votée le 22 août 1795. Jean-Pierre Lacombe Saint-Michel est élu par le Tarn et va siéger dans la nouvelle assemblée des Cinq-Cents.

Eugène Lacombe de Saint-Michel et sa famille

Le 8 mai 1795 s'est éteint au château de Saint-Michel-de-Vax Eugène Lacombe de Saint-Michel, ancien garde du corps du roi, le père du général-député, alors membre du Comité de salut public. Sans doute a-t-il vu sans plaisir son fils aîné choisir le camp révolutionnaire et voter la mort du roi Louis XVI ? En 1787, il avait fait confirmer par le parlement de Toulouse les droits honorifiques que possédait sa famille à Saint-Michel, comme détenant la seigneurie en toute justice des trois-quarts de la communauté. Ces droits étaient les suivants : l'aspersion d'eau bénite, la distribution des cierges et l'encensement séparément du public et de manière distinctive dans les offices religieux pour lui et sa famille, le privilège de disposer d'un banc à marque seigneuriale dans l'église, celui d'allumer les feux de joie dans les festivités, le choix des consuls sur une liste de trois candidats pour chaque place, le droit de faire vendanger ses vignes deux jours avant les autres propriétaires, une fois publié le ban des vendanges en son nom. L'arrêté astreignait également les habitants de Saint-Michel à tenir les chiens attachés et la volaille enfermée jour et nuit du mois de mai à la moisson et de l'Assomption au dernier jour des vendanges, afin d'éviter le dépérissement du grain, du raisin et des oeufs de perdrix. Il interdisait de passer à pied, à cheval ou en charrette dans les possessions de Lacombe sans autorisation écrite et de faire paître les troupeaux sur ses terres, bois, luzernes, vignes, landes, fourrages et rivages⁷².

Eugène Lacombe, qui avait été le parrain à Canzac en 1754 de sa nièce Marie-Brigitte Lacombe, fut celui à Andillac en 1785 de sa petite-nièce à la mode de Bretagne Eugénie de Guérin, à laquelle il transmet son prénom. Il fut ainsi à la fois le parrain d'une tante d'Honoré de Balzac et d'une tante de Maurice et d'Eugénie de Guérin. Par son fils aîné, il sera aussi l'ancêtre direct de Claude Simon, prix Nobel de littérature 1985 ! Gentilhomme campagnard sans doute nourri de lectures de Virgile, il semble avoir été très attaché aux valeurs familiales : il a maintenu des liens amicaux avec les Lacombe de Gaillac, ses cousins pourtant très éloignés et on le voit assister en 1759 à Ferrussac en Quercy au mariage d'une soeur de son beau-frère Jean-Baptiste Garrigou.

Un drame familial chez les Lacombe Saint-Michel

Si le fils aîné d'Eugène Lacombe de Saint-Michel, Jean-Pierre, avait parcouru depuis 1789 la brillante carrière politique et militaire dont nous avons parlé, son fils cadet Jean-Marie Eugène ne partagea jamais les idées républicaines de son frère et demeura toujours un royaliste convaincu. Officier comme son frère et au même régiment Toul Artillerie, il émigra en 1792 aux Antilles puis revint clandestinement en France. Avec son cousin germain maternel, Louis de Bancalis, le Chevalier de Pruines, il organisa un centre de chouannerie en Aveyron, dans la vallée du Lot, non loin de Grandvabre. La bande de proscrits attaquait surtout la gendarmerie chargée de maintenir l'ordre dans cette région peu favorable au nouveau régime, l'Aveyron étant même surnommé « La petite Vendée ». Louis de Bancalis délivra par exemple un prêtre réfractaire en étendant raides morts les deux gendarmes qui l'emmenaient. Mais cette guerre de buissons se termina bientôt pour Jean-Marie Eugène Lacombe qui fut fait prisonnier à Caylus en 1799 en revenant de voir sa mère au château de Saint-Michel. Jugé par une commission militaire réunie à Périgueux, il fut condamné à mort comme émigré rentré clandestinement en France et fusillé le jour même. C'était son frère, le député Jean-Pierre Lacombe Saint-Michel, qui avait fait voter la loi au nom de laquelle il fut

passé par les armes le 29 mai 1799, neuf jours après la naissance à Tours d'Honoré Balzac. En raison de ces événements, Jean-Pierre Lacombe Saint-Michel fut considéré dans sa famille, demeurée en majorité royaliste, comme un fratricide⁷³. Ce drame familial empêcha d'ailleurs Lacombe Saint-Michel d'accéder au ministère des Relations extérieures et eut un certain retentissement en 1799.

Lacombe-Saint-Michel ambassadeur

Le général Jean-Pierre Lacombe Saint-Michel, a continué sous le Directoire sa double carrière militaire et politique. Membre du Conseil des Anciens, il y a prononcé de nombreux discours et en est devenu président le 1^{er} brumaire an VI (22 octobre 1797). C'est sous le Directoire qu'un de ses cousins germains, Jean-Baptiste Garrigou, obtient grâce à la protection du député tarnais la concession des minières de Penne et de Puycelsi qu'il exploitera en association avec le marquis de Solages, propriétaire des mines et de la verrerie de Carmaux, et avec Ramus, directeur des houillères du Creusot. Demandée le 25 août 1795, la concession fut obtenue le 10 juin 1796 pour une période de trente ans. Garrigou deviendra par son mariage sous le Consulat le beau-frère du futur maréchal Bessières.

Le mandat de Lacombe Saint-Michel n'étant pas renouvelé lors des élections de 1798, les directeurs Merlin de Douai et Rewbell lui proposent un poste d'ambassadeur au royaume de Naples, poste qu'il accepte; il est nommé à cette occasion général de division. Il accomplit avec une grande conscience son rôle de représenter la république française auprès du roi Ferdinand et de la reine Marie-Caroline, soeur de la reine Marie-Antoinette et belle-mère de l'empereur d'Autriche. Peu acquis aux idées nouvelles, le couple royal venait de recevoir triomphalement l'amiral anglais Nelson après sa victoire d'Aboukir sur les français en Égypte et ne pouvait pas faire bonne figure à un député de la république française, régicide qui plus est. N'oubliant pas que son ambassade n'était pas uniquement diplomatique, Lacombe Saint-Michel en profite pour transmettre aux directeurs à Paris d'utiles informations militaires sur la ville de Naples qui faciliteront peu après sa prise par le général français Championnet et l'instauration d'une république soeur, l'éphémère république parthénoépéenne.

Remercié par le roi Ferdinand et renvoyé en France par voie de mer avant la déclaration de guerre, Lacombe Saint-Michel est fait prisonnier par des pirates barbaresques et emmené prisonnier à Tunis où le dey le traite avec égards. Après des négociations avec le consul français, il est libéré et rentre en France par le port de Gênes. Il est alors nommé inspecteur général de l'artillerie et son nom est même prononcé pour le ministère des Relations extérieures. Mais l'exécution à la même époque de son frère comme ancien émigré rentré clandestinement en France ne lui permet pas d'obtenir ce poste. Il privilégie désormais sa carrière militaire comme général en chef de l'artillerie de différentes armées de 1799 à 1810.

La fin de carrière de Lacombe Saint-Michel

En revenant de Bayonne où il a installé son frère Joseph sur le trône d'Espagne, l'empereur Napoléon est passé à Toulouse le 25 juillet 1808. Il a été reçu à l'ancien palais archiépiscopal, devenu la préfecture, un transfert que n'a pas réussi Pommereul à Tours. Les notables de la région sont tous là avec en tête le baron Desmousseaux, préfet, le sénateur Demeunier, le général Lacombe Saint-Michel, commandant la 10^e région militaire, le baron Desazars, premier président de la Cour d'Appel et l'archevêque et sénateur, Mgr Primat. Après avoir visité Montauban, dont il fait la préfecture d'un nouveau département, le Tarn-et-Garonne, Napoléon se rend à Agen, Bordeaux et Rochefort, traverse la Vendée et arrive à Tours le 12 août.

Lacombe Saint-Michel obtient le dernier poste de sa carrière militaire en 1809 comme gouverneur militaire de Barcelone, après dix-sept campagnes et deux blessures. Mais il est obligé de demander un congé pour raison de maladie en 1810. Il suit un traitement aux eaux

de Moltig puis rentre à son château tarnais de Saint-Michel de Vax où il est terrassé par une attaque d'apoplexie le 27 janvier 1812, à l'âge de cinquante-neuf ans. Il était grand officier de la Légion d'honneur, chevalier de la Couronne de Fer, membre de l'Académie de Milan.

La postérité de Jean-Pierre Lacombe Saint-Michel

Eugène, le fils unique qu'il eut avec sa première épouse, la hollandaise Marianne Hasselaër, se maria vers 1812 avec la fille d'un autre conventionnel tarnais, Lemoyne d'Aubermesnil. Il fut officier de marine et parvint au grade modeste d'enseigne de vaisseau. D'un tempérament indolent, qualifié de dandy par son descendant, il n'eut jamais l'énergie infatigable qu'avait déployée son père et avait permis à ce dernier de mener de front une double carrière militaire et politique tout en surveillant avec soin (mais de loin, en raison de ses perpétuelles missions) les travaux agricoles dans son domaine tarnais de Saint-Michel de Vax. Eugène Lacombe Saint-Michel, fut nommé maire de Perpignan le 31 juillet 1830, peu après la Révolution de Juillet. Il bénéficia alors d'un concours de circonstances favorables : le fait d'être le fils d'un conventionnel jacobin, son niveau de fortune qui en faisait un des plus riches propriétaires de Saint-Laurent de la Salanque et ses attaches familiales à Perpignan. Il avait en effet des affinités catalanes par son épouse Virginie, la fille du conventionnel tarnais, Lemoine d'Aubermesnil, et de sa deuxième femme, originaire de Perpignan.

Le fils d'Eugène, Romain Lacombe Saint-Michel, rompit les derniers liens qui rattachaient sa famille à l'Albigeois et vendit en 1857 le château de Saint-Michel de Vax. Ses domaines catalans permettaient la culture de la vigne; il se fit donc propriétaire-viticulteur dans la région de Salses où ses vignes produisaient un vin doux naturel titrant 22 degrés. Son arrière-petit-fils Claude Simon évoque dans les "*Géorgiques*" son allure de "faux pasteur baptiste".

Romain Lacombe n'eut que deux filles qui furent les dernières à porter le nom illustre de Lacombe Saint-Michel. Louise Lacombe fut la mère de Suzanne Denamiel et la grand-mère maternelle de l'écrivain Claude Simon qui l'évoque à maintes reprises dans son œuvre romanesque: la vieille dame conservait précieusement un camée ovale orné d'une danseuse pompéienne ramené d'Italie par son arrière-grand-père le général, elle recevait à dîner une fois par mois ses amis et sa famille et elle cachait avec soin ce qu'elle considérait comme une tache pour l'honneur des Lacombe Saint-Michel : le vote régicide de son bisaïeul et l'attitude de ce dernier envers son frère qui fut fusillé comme émigré pris les armes à la main. C'est pourquoi elle avait soigneusement dissimulé, murées derrière un placard, les archives de son ancêtre, comprenant une copie de toute sa volumineuse correspondance personnelle, militaire et politique.

Claude Simon et "*Les Géorgiques*"

Claude Simon est né le 10 octobre 1913 à Tananarive (Madagascar) où la carrière militaire de son père capitaine d'infanterie coloniale avait conduit ses parents. Sa mère Suzanne Denamiel était la fille de Louise Lacombe. Claude Simon a été orphelin de bonne heure: après avoir perdu son père en 1914, disparu au front, sa mère est décédée en 1924; il a alors été pris en charge par sa grand-mère maternelle née Lacombe qui demeurait toujours dans la maison familiale de Perpignan. Il est entré la même année comme pensionnaire au collège Stanislas à Paris, institution qu'avait également fréquenté un siècle auparavant un autre descendant des Lacombe de Saint-Michel, l'écrivain tarnais Maurice de Guérin. En 1936, Claude Simon, sympathisant des républicains, se rend à Barcelone dans une Espagne en proie à la guerre civile. Il est mobilisé en 1939 dans un régiment de cavalerie, est fait prisonnier en mai 1940 mais s'évade de son stalag en octobre. En 1941 il termine son premier roman, "*Le Tricheur*", qui ne sera édité qu'à la fin de la guerre, en 1945, aux éditions du Sagittaire. La publication du "*Vent*" en 1956 aux Editions de Minuit lui fait connaître Alain Robbe-Grillet, Michel Butor et Robert Pinget et il va dès lors s'imposer comme un des maîtres incontestés du Nouveau

Roman : en 1960, la "*Route des Flandres*" obtient le prix de "L'Express" et en 1967 "*Histoire*" décroche le prix Médicis. Enfin, récompense suprême, Claude Simon se voit décerner en 1985 le prix Nobel de littérature, consacrant un écrivain qui "s'attache dans ses romans, avec la veine créatrice d'un poète et d'un peintre, associée à une conscience profonde du temps, à la description de la condition humaine."

Les "*Géorgiques*" parues en 1981 après une période de six années consacrées par leur auteur à les écrire, sans autre publication de sa part durant ce laps de temps, constitue indéniablement l'oeuvre majeure de Claude Simon et son accomplissement. Elle abrite trois intrigues entremêlées, distinguées d'abord par la typographie soit en caractères romains soit en caractères italiques puis confondues, ce qui suppose à ce niveau une lecture active et soutenue pour en démêler les fils. Ces trois récits imbriqués concernent le général et conventionnel Jean-Pierre Lacombe Saint-Michel (toujours masqué sous ses initiales LSM), l'écrivain et anarchiste anglais George Orwell (O.), milicien républicain en 1936 à Barcelone, auteur d'"*Hommage à la Catalogne*" et du roman de science-fiction "*1984*" et enfin Claude Simon lui-même, cavalier en 1940 subissant la retraite de l'armée française au mois de mai, le bombardement de son régiment de cavalerie par l'aviation allemande, le passage de la Meuse, une embuscade tendue par l'ennemi et enfin l'internement dans un camp de prisonniers.

Lacombe Saint-Michel dans les "*Géorgiques*"

Lacombe Saint-Michel sous ses simples initiales LSM est le personnage central des *Géorgiques* et la part du texte le concernant est prépondérante dans le roman par rapport aux deux autres sujets. Il existe cependant des relations avec ces derniers, de lieu sinon de temps, des échos et des correspondances multiples entre les trois narrations. Lacombe Saint-Michel avait été en 1810 gouverneur militaire de Barcelone en proie à la guerre comme l'était à nouveau la capitale de la Catalogne en 1936 lorsque y séjournèrent George Orwell et Claude Simon lui-même. Et ce dernier, descendant direct et héritier du général, a subi à nouveau la guerre en 1940 dans un lieu, la vallée de la Meuse, où l'officier avait autrefois exercé des commandements militaires.

Un autre lien fort est celui de la quête de Claude Simon sur les traces de son ancêtre. C'est ainsi qu'il nous décrit sa visite au château de Saint-Michel de Vax devenu une simple ferme et son pèlerinage sur la tombe de Marianne Hasselaër, la première épouse du général, située près du ruisseau de Callèpe dans un bois de carolins, la belle-famille et le curé du lieu ayant refusé d'inhumer une protestante dans la tombe familiale des Lacombe au cimetière catholique.

Nous assistons aux efforts vains de l'auteur pour retrouver le buste du général qui trônait dans le salon de la grand-mère, et qui, passé à une autre branche de la famille, a été vendu par elle à un collectionneur d'antiquités.

Quant au corps du général lui-même, nous sommes informés de ses tribulations : d'abord charcuté inutilement pour lui en prélever le cœur puis disparu suite au percement d'une nouvelle route sur la partie du cimetière de Saint-Michel où se trouvait le tombeau des Lacombe.

Nous assistons à l'exhumation des archives du général murées dans un placard et découvertes fortuitement beaucoup plus tard par l'oncle Charles et son neveu. De larges extraits de cette correspondance retrouvée, qu'elle soit politique, militaire, familiale ou domestique, à son intendante Mademoiselle Batti à Saint-Michel de Vax, émaillent le texte des "*Géorgiques*".

Un autre épisode largement évoqué de la saga des Lacombe Saint-Michel est celui de l'opposition entre les deux frères tous deux anciens officiers au régiment Toul Artillerie, Jean-Pierre et son cadet d'un an, Jean-Marie Eugène, demeuré royaliste acharné et fusillé en 1799 à Périgueux en tant qu'émigré pris les armes à la main, au nom d'une loi qu'avait fait voter son

propre frère.

Autre péripétie familiale, le procès survenu après la mort du général entre son fils et sa veuve, avec un extrait d'un mémoire d'avocat associé à cette affaire :

"Précis pour Madame Adélaïde Micoux, veuve de M. Jean-Pierre L. St M..., Général de Division; Inspecteur général d'Artillerie; Grand officier de la Légion d'honneur; Chevalier de la Couronne de Fer; demeurante à Paris, défenderesse

Contre M. Eugène L. St-M..., Propriétaire, demeurant à St-M... de V..., demandeur,

Recelé d'une somme immense et de plusieurs bijoux de prix par un héritier, au préjudice de la veuve légataire du quart de la succession de son mari",

et la mention du testament olographe du général rédigé le 1er septembre 1806 et déposé chez Maître Grelet notaire à Paris le 10 février 1812, qui établissait son fils unique Eugène comme son héritier universel et léguait à son épouse un quart de ses biens en toute propriété plus un quart en jouissance sa vie durant.

"Les Géorgiques" poème de la terre

Le célèbre recueil poétique, inspiré par le cycle immuable des saisons rythmant le travail de la terre, dû à l'écrivain latin Virgile, né près de Mantoue où séjourna dix-huit siècles plus tard Lacombe Saint-Michel, fut durant des générations le livre de chevet de nombreux hobereaux campagnards, comme les Lacombe de Saint-Michel ou leurs cousins et voisins les Guérin du Cayla. Il faut d'ailleurs évoquer à ce propos le "*Journal*" d'Eugénie de Guérin qui tirait son prénom de la famille Lacombe de Saint-Michel à laquelle appartenait sa trisaïeule et qui constitue un véritable poème en prose de la terre languedocienne. Rappelons que le prénom Eugène est traditionnel dans la famille Lacombe depuis Eugène Lacombe qui hérita par mariage en 1686 de la seigneurie de Saint-Michel de Vax et qui devint en 1693 maire perpétuel de Penne d'Albigeois où résidait sa famille depuis un temps immémorial. Et ce prénom d'Eugène, quasi totémique chez les Lacombe Saint-Michel, est le deuxième de Claude Simon, né en 1913. Et si les *Géorgiques* sont un poème de la terre, il ne faut pas oublier que c'est le lieu de Saint-Michel-de-Vax et le soin jaloux que prit LSM à s'occuper de ses terres dans ce village et à défendre les intérêts de son lieu de naissance qu'elles évoquent constamment et qui les ont inspirées.

CLAUDE AUGÉ

PAR ROGER BOURSE

Exemple de réussite sociale, parti de rien pour terminer au plus haut poste de la Librairie LAROUSSE, tel fut ce personnage, Lislois d'origine, dont le souvenir se perpétue à L'Isle-Jourdain par une maison inattendue, située face au musée campanaire et qui lui fait pendant.

Claude, ou plutôt Jean Claude Augé, naquit en effet à Lisle Jourdain le 31 octobre 1854 d'une famille fort modeste, père ancien ouvrier boulanger devenu facteur rural, mère couturière.

Dès qu'il est en âge scolaire, il fait des études assez remarquables dans l'école privée que dirigeait son oncle maternel Simon Dubarry (rien à voir avec le trop célèbre Jean, Comte Du Barry, guillotiné à Toulouse le 28 nivôse an 2). Il obtient la même année le brevet élémentaire et le brevet supérieur, puis devient instituteur à son tour. Parallèlement, il apprend à jouer du cornet et devient instrumentiste à la société philharmonique locale. Cette double activité, littéraire et artistique, il la mènera durant toute sa vie, devenant à la fois auteur de manuels scolaires et directeur de la philharmonique pour laquelle il composera plusieurs œuvres.

Mais ce ne serait là qu'une existence banale, s'il n'avait pas rencontré sa future épouse, Laurence Jury. On ne sait pourquoi la famille de cette dernière (son père était percepteur à Nay, Hautes Pyrénées) vint s'installer à Lisle-Jourdain. Surtout, Laurence était avec sa sœur Antoinette la petite-nièce par alliance de Pierre Larousse, qui n'eut pas d'enfant. Pierre Larousse décéda en 1875.

Claude Augé et Laurence Jury se marient à Lisle le 9 juin 1880. A peine quatre ans plus tard, Claude Augé est appelé à Paris à la Librairie Larousse en qualité d'aide-comptable par Georges Moreau. La librairie Larousse, fondée par Pierre Larousse et Augustin Boyer, est alors dirigée par Suzanne Larousse, veuve de Pierre, et Augustin Boyer dont le neveu s'appelle Georges Moreau. Et celui-ci n'est autre que le beau-frère de Claude Augé pour avoir épousé la sœur aînée de Laurence Jury.

Dès lors, l'ancien instituteur Lislois va rapidement accéder aux plus hautes responsabilités de la Librairie, car dès l'année suivante, en 1885, il devient associé de la Société en nom collectif Veuve Larousse et compagnie, réunissant Suzanne Larousse, Augustin Boyer et les frères Moreau. En même temps, Claude Augé devient rédacteur, puis chef de la rédaction.

Ainsi, sans avoir connu Pierre Larousse autrement que par son Grand Dictionnaire universel, Claude Augé parvient à la tête de la célèbre Librairie dont il va s'occuper très activement et devenir en quelque sorte, selon André Rétif, biographe de Larousse, son troisième fondateur.

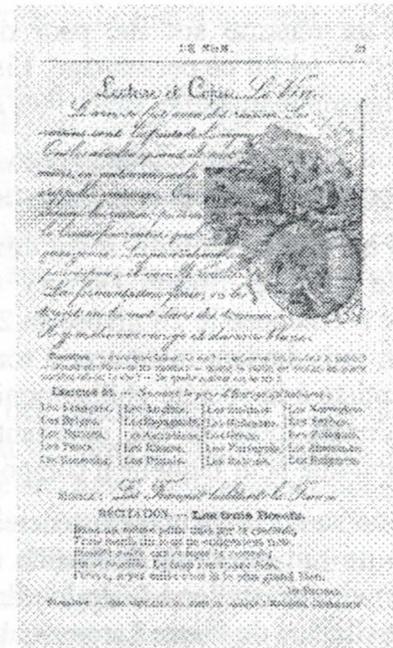
L'œuvre

A partir de 1875 et jusqu'à sa mort survenue en 1924, Claude Augé va se consacrer exclusivement à la librairie Larousse et à ses publications.

Sa première œuvre est un solfège: « Le livre de Musique », publié en 1889. Il est suivi trois ans plus tard par « Les Chants de l'Enfance », recueil de petites œuvres dont il compose lui-même la musique. Surtout, il publie de 1896 à 1903 les trois volumes de la Lyre de France, ouvrage destiné aux fanfares et sociétés philharmoniques qui connaissent à la fin du siècle un grand succès.

Mais sa production principale d'auteur est le Cours de Grammaire, publié en quatre livres entre 1890 et 1912. L'ensemble du cours compte plus de mille pages, et chaque ouvrage comporte à chaque fois le livre de l'élève et le livre du maître. Cet ouvrage scolaire eut un succès extraordinaire. La Bibliothèque Nationale en conserve plus de 170 exemplaires différents édités

entre 1891 et 1954. On dénombrait en 1908 plus de 5 millions d'exemplaires vendus; à lui seul, le cours élémentaire atteignit en 1920 un tirage de 3.600.000 exemplaires. On a même relevé en 1955 une contrefaçon publiée par la Librairie Khayam de Téhéran. Ce cours n'a été retiré du catalogue de la Librairie Larousse qu'en 1970.



Mais ce qui valut la notoriété à Claude Augé est sans conteste son œuvre de lexicographe. Sous sa direction en effet paraît dès 1897, sous forme de fascicules, puis ensuite reliés, le Nouveau Larousse illustré. Cette publication monumentale comprendra en 1907, sept volumes et un supplément, qui atteindra en trente ans un total de 25.000 exemplaires vendus. Nous allons nous y arrêter un instant.

Pierre Larousse, bourreau de travail, écrivit après une préparation de plusieurs années le Grand Dictionnaire universel du XIX^{ème} siècle, en quinze volumes et deux suppléments, paru entre 1864 et 1876, ce qui a fait dire de lui qu'il fut, par le volume de ses écrits, le plus grand écrivain français, égalant Hugo et Balzac. Mais son dictionnaire est une œuvre de polémiste. Tout le monde connaît aujourd'hui sa définition de Bonaparte : « Bonaparte . Général de la République Française, né à Ajaccio, île de Corse le 15 aout 1769, mort au Chateau de Saint-Cloud près de Paris, le 18 Brumaire an VIII de la République Française une et indivisible. »

Claude Augé a une conception toute différente de celle de son grand-oncle: certes, il conçoit comme lui un ouvrage encyclopédique, mais à la logorrhée de celui-ci, il préfère des définitions plus concises, mais aussi plus claires, sans les développements excessifs et polémistes de son prédécesseur. Surtout, sa principale innovation va être de l'illustrer de milliers de dessins, car, comme l'auteur l'écrit dans sa préface, « l'image doit être constamment l'auxiliaire de l'idée. » Ainsi, même en l'absence de photographies encore balbutiantes, le Nouveau Larousse illustré est à la fois un dictionnaire encyclopédique et un musée iconographique. Enfin, l'œuvre d'un seul homme comme Pierre Larousse devient sous Claude Augé une œuvre collective: on comptera, pour les principaux auteurs et pour le premier tome, une liste de 135 noms.

De plus, Claude Augé a conscience qu'une telle œuvre ne doit pas être figée: chaque jour, de nouvelles réalités, de nouveaux hommes illustres connaissent la notoriété, pour un temps fugace ou plus durablement; d'où l'idée de publier une mise à jour permanente du Dictionnaire qu'il appellera le Larousse Mensuel illustré. Mais en l'absence de feuillets

mobiles, cette publication complémentaire sera d'une maniement difficile en tant que dictionnaire où l'ordre alphabétique s'impose. Malgré cet handicap, le Larousse Mensuel illustré, véritable chronique contemporaine reliée par années puis par groupe d'années, ne cessera de paraître qu'en 1957, soit au 14ème volume.

Mais l'œuvre lexicographique de Claude Augé va se poursuivre avec un ouvrage plus modeste, mais aussi plus accessible à tous, avec le Petit Larousse illustré. Pierre Larousse avait créé le Nouveau Dictionnaire de la langue française; il lui avait ajouté les célèbres pages roses consacrées aux principales locutions latines: ce dictionnaire de petit format connut un succès remarquable, se vendant à quelques 50.000 exemplaires chaque année. Son premier continuateur, Georges Moreau, crée de son côté en 1860 une troisième partie consacrée aux noms propres. Enfin, les illustrations (c'est une vraie première dans les dictionnaires) voient le jour en 1879.

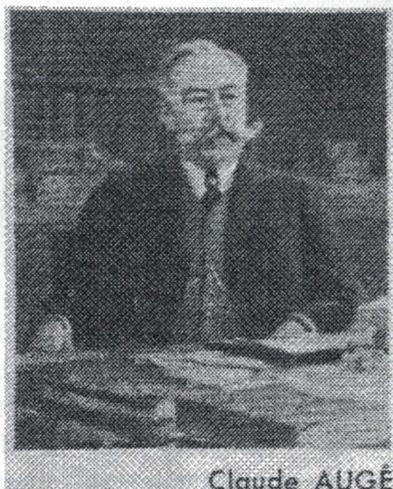
Claude Augé va donner un nouvel essor à la Librairie Larousse avec le Petit Larousse illustré. Avec lui commence son œuvre vulgarisatrice: prix modeste, format maniable, d'abord réduit (in 18°) puis un peu plus grand pour éviter de le scinder en deux tomes (in 12°). L'année de sa mort, en 1924, 100.000 exemplaires sont vendus en trois mois. Cet ouvrage reste encore aujourd'hui l'une des pièces maîtresses de la Librairie Larousse

Mais l'œuvre de Claude Augé va encore se poursuivre avec le Larousse pour tous, le Larousse classique, le Larousse de poche édité sur papier bible, le Larousse élémentaire, le Dictionnaire illustré de la Langue française, le Larousse universel...

Dernières années

Dès 1920, Claude Augé commence à réduire son activité, laissant la place à son fils Paul. Alors qu'il travaille sur des ouvrages qui ne verront jamais le jour, il contracte une longue et pénible maladie qui va le mener à la tombe: il meurt à Fontainebleau d'une double pneumonie le 22 juillet 1924. Ses obsèques se déroulèrent à L'Isle-Jourdain, et son corps, d'abord enseveli à Lisle, fut transféré à Paris, au cimetière Montparnasse.

L'homme



Claude AUGÉ

Claude Augé était un homme de bonne corpulence et de taille moyenne, mais dont la silhouette ne passait pas inaperçue, avec ses grandes moustaches relevées et son célèbre Panama.

Sous cet aspect physique débonnaire, il cachait un tempérament autoritaire et plutôt froid qui s'exerçait sur sa famille comme sur ses collaborateurs. Il aimait commander, mais il savait le faire avec tact et justice. C'était un homme juste et droit, mais plein de bonté et de générosité, comme en

témoigne sa participation active aux œuvres sociales de la Librairie, inaugurées par son grand-oncle et largement développées sous sa direction.

Sous l'angle politique et contrairement à Pierre Larousse qui fut un ardent antibonapartiste et qui n'hésita pas à s'engager directement pour faire triompher ses idées, Claude Augé restera neutre, ce qui ne signifie pas qu'il fut indifférent.

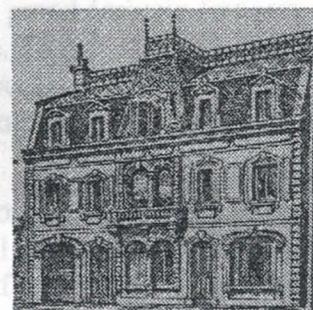
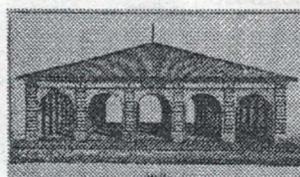
Esprit clair et intelligent, il fut par une curieuse coïncidence, comme les co-fondateurs de la Librairie, Pierre Larousse et Augustin Boyer, issu de ce corps de métier d'enseignants dont on ne dira jamais assez le rôle capital qu'il a joué tout particulièrement aux XIX^e et XX^e siècles.

Lisle Jourdain dans les Dictionnaires

Une face peu connue de Claude Augé fut la place qu'il accorda à sa ville natale, et à lui-même, dans les illustrations du Nouveau Larousse illustré.



La première de ces curiosités apparaît dès les premières éditions du Nouveau Larousse illustré. A l'article « *panama* », on a la surprise de constater que le porteur de ce couvre-chef n'est autre que Claude Augé lui-même. Les œuvres postérieures, comme le Larousse pour tous ou le Petit Larousse illustré, reproduisent le visage du directeur de Larousse aux articles « *coiffure* ». On ne peut s'empêcher de penser à la démarche d'Hitchcock qui signait ses œuvres cinématographiques en y jouant toujours un rôle très furtif de figurant.



L'article « *épervier* » est illustré d'un personnage lançant ce filet de pêche: ici encore, la silhouette de Claude Augé est dessinée, cette fois dans un paysage qui reproduit assez fidèlement la Save près de Lisle-Jourdain, reconnaissable aisément à la tour-clocher de l'église. A l'article « *éclair* », c'est un pont de Lisle aujourd'hui disparu, le pont noir, qui apparaît à la lueur de l'éclair. L'article « *halle* » est illustré par la halle de Lisle-Jourdain devenue actuellement le musée campanaire. La serre que Claude Augé avait fait bâtir dans sa résidence lisloise du Clos-fleuri, on la retrouve reproduite dans le Larousse pour tous à l'article correspondant. Enfin, la maison de la place de la mairie dont Claude Augé fut le maître d'ouvrage a servi à plusieurs reprises et sous plusieurs

angles, d'illustration pour un « *hôtel particulier* » qui fait partie des planches « *habitations* » du Nouveau Larousse illustré et du Petit Larousse illustré.

La semeuse Larousse

Tout le monde connaît le célèbre emblème de la Librairie Larousse: cette jeune femme qui souffle sur un capitule de pissenlit monté en graine, disséminant alentour les vaporeuses aigrettes qui vont transporter ici et là la semence de cette composée. Elle est accompagnée d'une devise non moins célèbre: « *Je sème à tout vent* ».

L'idée d'utiliser le pissenlit comme symbole d'ouvrages de vulgarisation remonte au temps de Pierre Larousse, puisque ce logo fut utilisé pour la première fois en 1865, accompagné de la devise inspirée par Emile Raiser. Ce symbole fut éphémère.

Il faut attendre Claude Augé pour le voir réapparaître, accompagnant cette fois la semeuse qui éclipsera quelque peu l'image des ouvrages précédents. La plus ancienne représentation d'une jeune femme éparpillant de son souffle les akènes d'un pissenlit aurait été inspirée par Georges Moreau, le beau-frère de Claude Augé, qui l'aurait conçue dès 1890. Mais son dessin n'est attesté que depuis 1898. Il est dû au talent d'un dessinateur suisse, Eugène Grasset, et fut utilisé pour la première fois en 1897, à l'occasion du lancement du Nouveau Larousse illustré.

Mais il y eut dès l'apparition du Nouveau Larousse illustré, une autre semeuse, dûe également à Eugène Grasset, qui orne le frontispice de l'édition de 1898, tandis que la première semeuse est reproduite en médaillon et en relief au dos de la couverture.

La facture de cette deuxième semeuse est très caractéristique du style 1900 et évoque quelque peu la manière de Mucha. Alors que la précédente est réaliste avec son costume du temps et le châle qui recouvre ses épaules, celle-ci est au contraire très stylisée, avec une chevelure ondulante, et surtout la silhouette d'un sein nu qui fut mal accueillie des âmes pudibondes. On dut voiler l'objet de controverse d'un léger drapé dans les éditions ultérieures. Cette deuxième semeuse orne la couverture du premier Petit Larousse et restera présente dans les éditions ultérieures jusqu'à la deuxième guerre mondiale.

Par la suite, d'autres semeuses verront le jour. L'édition de 1948 porte un profil féminin sans grande originalité. Celle de 1956 est l'œuvre de Jean Picard le Doux. Puis en 1973 réapparaît la semeuse primitive. Cette dernière laissera enfin la place dans les années 1990 à la semeuse que l'on connaît actuellement.

Le souvenir de Claude Augé à Lisle Jourdain

Aujourd'hui, la ville de Lisle-Jourdain conserve le souvenir de Claude Augé, outre un boulevard qui porte son nom, par l'achat et la mise en valeur de la Maison de Claude Augé, cette demeure de style Ile de France qui se trouve place de l'Hôtel de Ville, face au musée campanaire. Elle est le siège de l'Association des Amis de Claude Augé et doit être consacrée en partie à une exposition permanente dévolue à Claude Augé et à son œuvre, dont le principal objet sera une reproduction à l'identique du buste du lexicographe dont l'original est actuellement conservé à Paris, dans le bureau du directeur actuel de la librairie. Le grand escalier est éclairé par un vitrail qui reproduit l'image de la deuxième semeuse, tandis que la première orne le linteau de cheminée de l'un des salons. Sur cette maison a été apposée en 1955 une plaque commémorative portant la mention « Ici vécut Claude Augé (1854-1924) ».

Pour la petite histoire, disons que Claude Augé n'a jamais habité cette maison: il lui a préféré le couvent des filles de Notre-Dame, acquis lors de la séparation de l'église et de l'état, ce qui lui valut l'animosité d'une grande partie de la population. Il dédommagea cependant les religieuses dépossédées, et plus tard sa fille, devenue héritière, la céda à l'archevêché au prix où son père

l'avait payée, sans tenir compte de la dévaluation ni des aménagements considérables que Claude Augé avait réalisés.

Ainsi, par ses publications encyclopédiques, et surtout par son œuvre magistrale du Nouveau Larousse illustré, dont la parution s'est poursuivie durant plus de trente ans, et qui s'est accompagnée de son supplément mensuel jusqu'en 1957, Claude Augé, illustre continuateur de son grand-oncle à l'œuvre gigantesque, mérite bien d'être appelé « le Père des Larousse »

EN REMONTANT LE TEMPS SUR LES TRACES D'ISABELLE SANDY

Romancière régionaliste

PAR ARLETTE HOMS-CHABERT

Nous connaissons tous George SAND, la « bonne dame de Nohant » et ses écrits, comme: « *La mare au diable* » ou « *La petite Fadette* », mais beaucoup moins, Isabelle SANDY, romancière régionaliste Ariégeoise qui prit comme pseudonyme SANDY parce qu'elle se sentait très proche de George SAND et qu'elle l'admirait

Dieudonnée Marie Isabelle FOURCADE est née le 15 juin 1884 à Cos petit hameau de l'Ariège non loin de Foix., où elle passa une partie de son enfance, jusqu'en 1891

De 1891 à 1900 : à Toulouse au Pensionnat des Dames du Calvaire

De 1900 à 1909: Barbazan, Luz-Saint-Sauveur-: domiciles au gré des entreprises de son père Bernard FOURCADE

Son père, homme inventif et aventureux et sa mère, sensible et cultivée la poussèrent à s'expatrier vers la capitale. Elle deviendra ainsi dame de compagnie chez les DELCASSÉ. Théophile Delcassé était un compatriote, né à Pamiers et Ministre des affaires étrangères.

1909-1917: débuts littéraires et années assez difficiles à Paris. Son premier roman « *Chantal Daunoy* », publié en 1917, fut couronné par l'Académie Française. Elle obtiendra ensuite le prix National des Lettres avec « *Dans la ronde des Faunes* ».

Le 29 janvier 1924, elle épouse le poète lorrain Pierre XARDEL à la Mairie du 17ème arrondissement de Paris. Le mariage religieux est célébré en l'église Sainte Marie des Batignoles. De leur union naîtra un fils Olivier.

L'ANDORRE l'attire, elle part un beau jour à la découverte de ce pays mystérieux. De ce voyage naîtra « *Andorra, ou les hommes d'airain* ».

Dès lors, notre romancière ariégeoise va écrire régulièrement. Dans ses œuvres elle peint le monde paysan attaché à sa montagne, elle chante le ciel de son enfance, le murmure des eaux et glorifie l'amour de sa patrie.

Elle nous laisse un héritage merveilleux: six recueils de poésie, plus de cinquante romans, de nombreux contes et nouvelles qui ont été publiés dans diverses revues et journaux. Ses émissions Radio (Radio Toulouse) étaient très écoutées et appréciées. Sa voix chaude et prenante savait maintenir l'attention des auditeurs.

En vrai montagnarde, arrachée à sa terre natale, Isabelle SANDY a fait œuvre de régionaliste et relié Paris et les Pyrénées. Son amour de la terre natale, son attrait pour la solitude nous ont valu de belles peintures de paysages et de mœurs . Isabelle SANDY est à la fois romancière et poète et son œuvre est passionnée. Ses livres ont connu un réel succès. Nous citerons :

Poésie

L'Ève douloureuse, *Lemerre*
Sauvageries, *Le Divan*

Romans

Chantal Daunay, *Plon* (couronné par l'Académie Française 1918).

La Descente de Croix, *Plon*

Dans la ronde des faunes, *Plon* (prix national des Lettres).

L'Heure folle, *Plon*.

Andorra, *Plon*.

Llivia, *Plon*.

Le Dieu noir, *Plon*.

Les Vieux Nids, *Plon*.

L'Homme et la Sauvageonne, *Plon*

Maryla, *Stella*.

La Simple Vie des Hommes, *Spes*.

Kaali, *Éditions cosmopolites – Fasquelle*.

La Vierge en collier, *Fasquelle*.

Un homme à la mer, *Fasquelle*.

L'Homme qu fabriquait de l'or, *Éditions de la Madeleine*.

Son oeuvre la plus connue est certainement: « Andorra ou les hommes d'airain » parue en 1923 et traduite en anglais. Les descriptions y sont splendides, telles celles qui peignent les nuits andorranes. Ce livre fit l'objet d'un film en 1948, réalisé par Emile COUZINET et dans lequel jouait Jean CHEVRIER.

Deux petits films ont aussi été réalisés par la Société des Films du Capitole en 1947, à partir de scénarios écrits par Isabelle SANDY. Il s'agit de: « *L'or noir des Pyrénées* » et de « *Ariège terre de légendes* ». De vieilles légendes y sont évoquées, des sites pittoresques, des curiosités ignorées font mieux connaître les beautés de l'Ariège. Une modeste aventure sentimentale relie les scènes de ce documentaire.

Hélas ces deux films sont introuvables. Nous faisons appel aux lecteurs et lectrices qui pourraient donner des « pistes » afin de les retrouver. Film documentaire de Pierre TAVERNE et Marcel VALETTE, adaptation musicale sur des motifs de la « *Rapsodie Pyrénéenne* » de Louis AURIACOMBE.

Ses romans, nouvelles, contes, poèmes sont parus dans un grand nombre de revues et de journaux régionaux et nationaux de l'époque, la plupart en feuilletons. Nous pouvons citer : La petite Illustration - Bonne soirée - La dépêche du Midi - Le petit Provençal - Sud-Ouest- C'est la Mode - Echo de la Mode - Eve - Parisjour – etc.

Le nom d'Isabelle SANDY figure dans des dictionnaires régionaux ainsi que dans l'Anthologie: « *Femmes d'Ariège* », Tome 1 publiée par Mme Arlette HOMS-CHABBERT

Elle a obtenu de nombreux diplômes et distinctions. Nous pouvons citer :

1906: Diplôme d'honneur du grand concours littéraire organisé par le journal: « *La Mode illustrée* », son premier diplôme, elle avait 22 ans. En 1931: elle est promue Chevalier de la Légion d'Honneur et « Officier » en 1965 En 1948 : reçue Maître ès jeux à l'Académie des Jeux Floraux, Clémence Isaure, de Toulouse Fait partie de la Société des Gens de Lettres 1964: nommée Chevalier des Arts et Lettres etc.

Isabelle SANDY a abordé en 83 ans d'écriture, tous les genres littéraires: poésie, théâtre, roman, conte, nouvelle, article critique, discours, chronique radiophonique.... Une œuvre riche et d'actualité dans ses thèmes, religieux, politiques, historiques, juridiques, européens

47 romans - 250 contes - 4 recueils de poèmes - 8 ouvrages religieux - une multitude de lettres préfacées, de discours, de réponses académiques, plus un bon millier d'articles critiques....

Isabelle SANDY est décédée le 6 Mai 1975. Elle avait 91 ans.

Il est au cimetière de Saint-Martin de Caralp (à côté de Foix) un humble caveau frappé d'une croix de Lorraine. C'est là, face au soleil levant qu'elle repose pour l'éternité près de son compagnon Pierre XARDEL, tous deux poètes du terroir

Lors de ses obsèques, M. Bernard AURORE, son ami, prononça au nom du groupe de Montségur, une allocution dans laquelle il disait: « Nous sommes joyeux car vous êtes partie au cœur du printemps, en ce mois de mai, où fleurissent les roses, ces neuf roses que nous avons déposées sur votre cercueil.... Nous sommes heureux, car vous êtes entrée dans la lumière ».

Et, son ami Casy Rivière en conclusion d'un article paru dans la presse lors de ses obsèques écrivait :

« Une étoile s'est éteinte, elle se rallumera ailleurs »

A Saint-Martin-De-Caralp, une place « Isabelle SANDY » a été inaugurée en Mai 1980. Il existe une rue « Isabelle SANDY » à Lavelanet (Ariège) et en Andorre.

Depuis, 1994, le Musée de MONTFERRIER (Ariège) a créé à l'initiative de Mme Arlette HOMS-CHABBERT un « Espace Isabelle SANDY » où sont regroupées une grande partie de ses œuvres, ainsi que sa bibliothèque, diplômes, photos, correspondances diverses, coupures de presse,, quelques objets familiaux....

Afin de compléter la collection de ses œuvres, quelques ouvrages manquent. Nous faisons appel aux lecteurs (lectrices) pour nous aider à les retrouver . Il s'agit des livres suivants:

L'Eve douloureuse - Sainte Germaine de Pibrac - L'heure folle - Prière dans la forêt La simple vie des hommes - Marie la Noire - La dactylo masquée - Or-Luz - Quand le cœur ne meurt pas - Sola, fille du diable - Les croque-lunes - Montségur et la Colombe L'abbé Gervais- Sorcière ou sainte-



Au temps
« d'ANDORRA »

Isabelle Sandy
1929-2000

1884-1975

La Montagne

Le sol de mon pays sent la chèvre et la ronce ;
Ainsi qu'un aigle au ciel il est seul, il est haut ;
Comme le clairon d'un héraut,
A l'aurore il brille et annonce
L'impérial essor d'une force qui naît ;
Mon pays de rocs bleus aux sentiers de genêts,
Par d'éternelles eaux fécondé jusqu'aux moelles,
Semble à son front royal attacher les étoiles ;
Plus vieux que le sol franc et que le sol gaulois,
Il a ses parchemins sur le flanc des cavernes ;
Où des hommes pensifs, violents et sans lois,
Que la mort guette et cerne,
Ont dessiné d'un doigt herculéen
Le fabuleux profil des ours pyrénéens.

Graciosa

LE COLLEGE DE FOIX ET MAURICE-MARIE GARRIGOU FONDATEUR DE LA CONGRÉGATION DE LA COMPASSION

PAR PIERRE GÉRARD

Pour se rendre de la place du Capitole à la place du Peyrou, le piéton de Toulouse suit normalement la rue des Lois, ainsi nommée parce qu'elle conduisait jadis aux écoles de droit occupant l'emplacement des anciennes facultés de la rue Albert Lautmann. Notre promeneur n'oublie pas qu'il se trouve au centre de ce qui fut le « quartier latin » de la Ville Rose, dont il reste encore quelques témoins ayant échappé aux injures des ans. Ces vénérables monuments sont là pour évoquer la vie intense d'un quartier voué à la science et à l'étude, grouillant d'une foule avide de savoir, ivre de liberté, volontiers frondeuse et souvent turbulente. Parmi les lieux chargés d'accueillir, d'héberger et de nourrir la masse des étudiants, il faut particulièrement citer les « collèges universitaires » dont la silhouette familière et rassurante se dressait ici et là dans le labyrinthe des rues et ruelles tortueuses.

Apparus en même temps que l'Université, ces « collèges » se sont progressivement développés à partir du second tiers du XIII^e siècle pour atteindre leur apogée au siècle suivant. Malgré les difficultés qu'ils éprouvèrent aux XVI^e et XVII^e siècles, ils réussirent à se maintenir et à vivre jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Dans leur ensemble, ils étaient répartis en deux catégories. Venaient d'abord les « collèges monastiques » destinés aux religieux membres des ordres fondateurs faisant leurs études à l'Université. Ces établissements étaient en quelque sorte les annexes toulousaines des monastères. D'un tout autre esprit étaient les « collèges séculiers » réservés à des étudiants pauvres menacés d'être laissés à la rue ou livrés à la promiscuité des hospices. Il s'agissait de fondations universitaires à vocation charitable accueillant en principe les « bons sujets » chez qui il fallait entretenir le goût de l'étude et la flamme de la foi pour leur permettre de perfectionner leur savoir et d'échapper aux déviations morales du monde où ils vivaient.

La rue des Lois, que nous avons évoquée au début de cet exposé, offre à ses visiteurs un remarquable exemple de ce que pouvait être une de ces fondations pieuses: le « donjon » du collège de Foix, surgissant de derrière le mur de clôture d'un jardin plein de mystère, solide édifice de brique, rectangulaire, avec ses mirandes, ses tourelles d'angle, ses croisées à meneaux égayant les austères murailles. Implantée non loin des Cordeliers et des Dominicains, à l'ombre de Saint-Sernin et de Notre-Dame du Taur, cette tour massive plonge ses fondations dans un sol marqué par la présence ou le souvenir des anciens logis universitaires qui autrefois contribuaient avec bonheur à la parure du « quartier latin » toulousain.

LE FONDATEUR ET LE MAÎTRE D'ŒUVRE

Le collège doit son nom à son fondateur: le cardinal Pierre de Foix, moine cordelier, légat pontifical et gouverneur du Comtat Venaissin. Ce grand seigneur, « prince de l'Église », était aussi un mécène qui savait utiliser à bon escient les revenus dont il disposait. Nous lui devons l'érection du mausolée de saint Bertrand derrière le maître-autel de la cathédrale de Saint-Bertrand-de-Comminges (vers 1450) ; - au Mas-d'Azil, la reconstruction de l'église paroissiale (1460) ; - à Toulouse, l'achèvement de la partie occidentale de la nef de l'église des Cordeliers, dont les clefs de voûte portaient les armes de Foix et de Béarn (vers 1464).

C'est justement près du couvent des Cordeliers que notre cardinal implanta « son » collège, sur des terrains qu'il s'était préoccupé d'acquérir à partir de 1450. L'acte de fondation porte la date du 28 novembre 1457. L'établissement était prévu pour héberger vingt-cinq « pauvres écoliers »

méritants, dont quatre obligatoirement prêtres, désireux d'étudier la théologie, le droit civil et le droit canon. Ces boursiers ou « collégiats » devaient être originaires du comté de Foix (trois), du Béarn (trois), de la vallée d'Andorre (un), de Gascogne (seize) et des vicomtés de Villemur, de Lautrec et de Narbonne (deux). Les trois premiers « collégiats » furent accueillis par Pierre de Foix lui-même dès 1458, alors que les locaux du collège étaient loin d'être achevés.

Le fondateur avait sollicité l'intervention du maître-maçon et tailleur de pierre Jean Constantin, connu pour avoir reconstruit les remparts de Toulouse entre les portes d'Arnaut Bernart et de Pouzonville (1442) et pour avoir remonté la flèche de Saint-Semin (1450). Jean Constantin se mit à l'œuvre dès 1453. Les bâtiments, achevés au plus tôt en 1460, furent malheureusement endommagés par les flammes du grand incendie de 1463. Accusé de malfaçons qui auraient favorisé la propagation du feu, le maître d'œuvre fut justifié par les experts qui reconnurent la conscience avec laquelle il s'était conformé au cahier des charges. Le rapport dressé à cette occasion le 2 avril 1464 est du plus grand intérêt pour la description qu'il nous donne du collège avec lequel nous allons maintenant faire connaissance.

LE COLLEGE EN 1464

Bordé vers l'ouest par la rue de l'Olm Sec, sur laquelle s'ouvrait le portail, l'ensemble des bâtiments solidement construits en brique du pays se développait autour d'une cour intérieure rectangulaire (29 x 19 m). Le mur de clôture était percé de deux autres portes, au nord, en face des Cordeliers: il s'agissait de passages pour les charrois. Immédiatement à droite du portail se dressait la chapelle dédiée à saint Jérôme: voûtée, pavée, elle était dominée par le clocher qui portait fièrement une girouette en forme de « vache du Béarn ». Ce sanctuaire allait rester debout jusqu'après 1850, où il fut démoli pour permettre la rectification de la rue de l'Olm sec devenue rue Romiguières.

La cour intérieure était enveloppée par quatre galeries à deux niveaux prenant jour, au niveau inférieur par des arcs brisés, au niveau supérieur par des arcs elliptiques alternant avec des losanges de brique. Ces galeries desservaient les pièces nécessaires à la vie quotidienne des « collégiats », en particulier les vingt cinq chambres s'ouvrant sur les ailes septentrionale et méridionale.

Au fond de la cour, en arrière de l'aile orientale, se dressait la masse imposante du bâtiment central, sorte de « donjon » rectangulaire en brique flanqué de quatre tourelles, solidement assis sur une cave voûtée aux murs épais de deux mètres, s'élevant sur quatre niveaux :

- Le rez-de-chaussée renfermait les services communs: économat, cellier, garde-vaisselle, cuisine, « tinel » ou réfectoire de la domesticité.
- Le premier étage, auquel on accédait de l'extérieur par un escalier de bois plaqué contre le mur septentrional, était réservé à la « librairie » ou bibliothèque. Couverte d'une voûte à deux travées, cette vaste salle était éclairée à l'est (du côté de la rue des Lois) par six étroites fenêtres gothiques garnies de vitraux.
- Par les escaliers hélicoïdaux des tourelles on parvenait au second étage dit « galerie haute » servant de salle d'étude aux « collégiats ».
- Le dernier étage, enfin, était celui du « solier » ou plate-forme protégée par un parapet crénelé. Aux angles, les tourelles d'escalier couvertes d'une maçonnerie donnaient l'illusion d'échauguettes, renforçant d'autant le caractère militaire de la partie haute du « donjon ».

Nous ne manquons pas d'être frappés par le parti pris défensif du projet de Jean Constantin. En examinant de près les façades du bâtiment central, nous constatons que les fenêtres à croisée de pierre du second étage ont été substituées à de rares et étroites ouvertures obturées par la suite. Le maître d'œuvre a donc privilégié l'aspect massif, aveugle, du « donjon ». Nous sommes là en présence d'un exemple de ce « gothique de combat » qui s'est développé dans le Midi après la crise albigeoise en faisant appel aux matériaux locaux et en premier lieu à la brique. Dans l'esprit de son

concepteur, le corps central du collège de Foix devait apparaître aux yeux de tous comme la « forteresse de la Foi » en même temps que la « bastille du Savoir ».

N'en n'oublions pas pour autant l'infirmerie édiflée au nord, en bordure du jardin s'étendant entre le « donjon » et la rue des Lois. Ce petit centre sanitaire se développait sur deux niveaux: un réfectoire ou « soupador » au dessus duquel se trouvait une chambre de vingt-cinq lits éclairée par deux fenêtres hautes dont une s'ouvrant sur le jardin.

DU XV^e AU XVIII^e SIÈCLE, DE LA PROSPÉRITÉ AU DÉCLIN

Bien doté par Pierre de Foix, le collège disposait d'un temporel réparti entre Toulouse, l'archidiaconé de Montaner en Béarn, les prieurés de Martres en Comminges, de Galan et de Rieumes dans le pays de Rivière-Verdun. Les revenus qu'il en tirait allaient lui permettre en 1512 de procéder à des achats de droits et de maisons en vue de son agrandissement. Ce fut peut-être l'occasion de donner au « donjon » un aspect plus souriant, dans l'esprit de la Renaissance. En tout cas, des fenêtres furent percées à la hauteur du second étage: trois à l'est et à l'ouest, une au sud, permettant un meilleur éclairage du local réservé aux exercices des « collégiats ». Il s'agissait de fenêtres à croisée de pierre en forme de croix latine, encore gothiques de conception.

L'établissement jouissait d'une bonne renommée, qui se maintint jusque dans le courant du XVI^e siècle: l'édit de juillet 1551 le classa parmi les huit principaux collèges toulousains. On vantait alors la solidité de ses bâtiments et la qualité des études qu'on y faisait. On faisait ressortir la présence de boursiers étrangers, tel le portugais Fernando Alvares, admis comme « collégiate » en 1575, devenu recteur du collège en 1581, reçu docteur en théologie en 1588, enfin professeur à l'Université de 1595 à 1617. Autre boursier de renom: le palois Pierre de Marca, futur archevêque de Toulouse (en 1652), puis de Paris (en 1662), un des négociateurs de la paix des Pyrénées (en 1659), auteur d'une Histoire de Béarn parue en 1650.

Le XVII^e siècle fut marqué par des travaux qui modifièrent l'aspect extérieur de la partie haute du « donjon ». Le « solier » de Jean Constantin fut remplacé par une « mirande » éclairée par de petites fenêtres cintrées, savoir cinq au sommet des façades est et ouest, et trois en haut des façades nord et sud. Une haute toiture à quatre pentes fut alors posée, cantonnée par les quatre tourelles d'escalier en poivrière faisant saillie.

A peine modernisé, le collège tomba en décadence. Le déclin s'amorça vers le milieu du XVII^e siècle par suite d'une mauvaise gestion du patrimoine: les revenus s'amenuisant, l'argent fit défaut. La situation fut encore aggravée par la sclérose de l'enseignement universitaire. Le résultat ne se fit pas attendre: la direction du collège vacilla, le laisser-aller fit tache d'huile, l'indiscipline des « collégiats » s'étala au grand jour. Cette déchéance ne manqua pas d'avoir de graves conséquences dans le domaine culturel, comme le démontre la vente de la prestigieuse bibliothèque léguée par Pierre de Foix. Qu'on s'imagine près de trois cents manuscrits ornés de miniatures provenant en grande partie des collections de Don Pedro de Luna, plus connu sous le nom de Benoît XIII, l'intraitable pape d'Avignon mort en 1424 retranché sur le roc de Peniscola, près de Castellon-de-la-Plana, dans la Communauté de Valence, en Espagne. Toutes ces merveilles furent pour ainsi dire cédées à Colbert en août 1680 au prix dérisoire de 40 sols l'unité !

Comment donc s'étonner de l'état lamentable des bâtiments ! Dès la fin de 1649, les toitures nécessitaient des réparations urgentes, notamment celles des ailes encadrant la cour intérieure. Peine perdue: les locaux ne firent que se dégrader au fil des ans. En 1778, la chapelle ressemblait plus à une grange qu'à un lieu de culte, tandis que les caves baignaient dans les eaux. Ayant perdu son âme, le collège ne travaillait plus qu'au ralenti. Des périodes de vacances interrompaient à tout moment les études par suite des intempéries ou des réparations rendues nécessaires par la vétusté des locaux. Plusieurs années furent particulièrement perturbées: 1651, 1708, 1714, 1733 et 1778. Que faire pour éviter le désastre ? Vers 1768, on songea à une union avec le Collège royal qui avait

succédé quatre ans plus tôt au collège des Jésuites. Cela ne se fit pas, car la fondation de Pierre de Foix n'aurait plus été qu'un établissement d'enseignement secondaire consacré aux humanités et à la philosophie. Il fallait avant tout conserver à celle-ci son statut de « collège universitaire ».

Malgré les difficultés auxquelles il avait à faire face, notre collègue s'efforça donc d'enrayer son déclin. Des travaux furent entrepris pour ranimer les énergies. On suréleva la galerie jouxtant le « donjon » du côté de la cour intérieure. Cet exhaussement permit de remplacer l'escalier de bois menant à la bibliothèque du premier étage par un escalier en dur intégré dans les nouvelles bâtisses. Mais rien ne pouvait arrêter la chute, pas même les lettres patentes délivrées par Louis XVI en 1781 pour réformer l'institution. Le rétablissement des cours ne tarda pas à être compromis par de stupides querelles opposant les étudiants à leur encadrement. Les dernières années de l'Ancien Régime furent ainsi paralysées par le conflit entre les seize boursiers (au lieu des vingt-cinq d'origine) et les maîtres qui se permettaient de prendre leurs repas à part et qui d'ailleurs ne brillaient pas par leur exemple pour instruire leurs disciples.

DU COLLÈGE DE FOIX A NOTRE-DAME DE LA COMPASSION

La Révolution mit fin à cette situation lamentable en supprimant le collège. Estimé 118.000 livres, celui-ci fut vendu comme bien national en 1790 à un certain Charles Mony, qui ne déboursa cependant que 28.000 livres pour s'en rendre acquéreur. Pas pour longtemps d'ailleurs. Mony revendit les bâtiments (sauf la chapelle saint Jérôme et le logement des prêtres) à Jean-Jacques Sol et aux membres de la famille Guibert, commerçants toulousains. Les nouveaux propriétaires allaient finalement se dessaisir de leur part en la vendant pour 63.000 francs à deux anciens confrères de l'Aa, cette association secrète de spiritualité fondée à Toulouse en 1658 en vue du perfectionnement moral et religieux de ses membres. Conclue le 5 mars 1817 au profit de l'abbé Gary et de Jean-Baptiste Bernady, fabricant de cierges et de bougies, la transaction portait sur le collège proprement dit avec son « donjon », sa cour, son cloître, son jardin et ses dépendances. Le piquant de la situation était que le véritable auteur de l'acquisition s'appelait Maurice Garrigou, prêtre, ancien membre de l'Aa lui aussi. L'abbé Gary n'était en sorte qu'un substitut dont le rôle fut d'ailleurs éclairci par une convention établie avec son confrère en août 1817. Et c'est ainsi que l'ancien collège de Foix devint le siège de l'Institut de Notre-Dame de la Compassion, fondé conjointement par l'abbé Maurice Garrigou et la Mère Marie Desclaux, supérieure des religieuses du Bon-Pasteur qui s'étaient reconstituées à Toulouse après la tourmente révolutionnaire.



VERS DES TEMPS NOUVEAUX

L'ŒUVRE DE MAURICE GARRIGOU

Pour comprendre et apprécier l'œuvre de Maurice Garrigou, il ne faut pas perdre de vue la situation de l'Église vers 1800, au sortir de la tourmente révolutionnaire. Dix ans durant, avec plus ou moins de violence, la tempête avait soufflé, avec son cortège de tracasseries, d'insultes et de persécutions. Dix ans de désolation, d'accablement, d'affliction. Puis le climat avait changé, le retour au calme s'était précisé, les autorités politiques et administratives ayant décidé de jouer la carte de l'apaisement.

Malgré tout, les années de déchristianisation avaient laissé des traces. Une partie de la population s'était éloignée des pratiques ecclésiales, d'autant plus facilement que l'instruction religieuse avait été laissée en friche et que les entraves au culte s'étaient multipliées. Que dire des établissements d'enseignement confessionnel disparus en même temps que les établissements de bienfaisance ! Que dire aussi des couvents et des monastères dispersés par la bourrasque ! Qui plus est, le clergé avait vieilli, aucune ordination sacerdotale n'ayant eu lieu depuis longtemps ! Comme si cela ne suffisait pas, les prêtres étaient eux-mêmes divisés entre « jureurs » qui avaient accepté la

Constitution civile et « réfractaires » qui l'avaient refusée. Une telle situation ne pouvait que favoriser les progrès de l'anticléricisme et de l'impiété, ainsi que l'abandon des règles de la morale chrétienne. Une tâche énorme attendait les nouvelles autorités religieuses désignées à la suite du concordat du 15 juillet 1801. Il fallait cicatriser les plaies ouvertes durant la Révolution, apaiser les esprits, rajeunir les structures, mettre en route les forces du renouveau religieux

UN PRÊTRE AU TEMPÉRAMENT D'APÔTRE : MAURICE GARRIGOU

L'une des figures emblématiques de ce regain d'énergie chrétienne est sans contredit Maurice Garrigou. Ce prêtre ardent, convaincu, intrépide n'avait pas hésité à plonger dans la clandestinité pour poursuivre son ministère durant les années noires de la persécution. Le calme revenu, il était sorti de l'ombre pour se mettre à la disposition de la paroisse de Saint-Serin dont il devint l'un des douze « prêtres habitués ». Il n'avait pas encore quarante ans. Quel chemin parcouru depuis sa naissance, le 21 septembre 1766, à Gudanes, dans la paroisse de Saint-Martin des Cabanes, en terre d'Ariège !

Fils d'un régisseur devenu marchand de fer à Toulouse, élevé dans un foyer profondément chrétien, Maurice Garrigou avait manifesté de bonne heure un goût profond pour l'étude. A l'âge de douze ans, il était entré au collège toulousain de l'Esquile, alors dirigé par les Pères de la Doctrine chrétienne, où il suivit aisément les classes de lettres. Vint le moment de choisir son orientation. Notre jeune étudiant décida de se faire prêtre. C'est ainsi qu'au début de 1784 il franchit la porte du séminaire Saint-Charles. Il avait alors un peu plus de dix-sept ans.

Animé par sa flamme intérieure, Maurice Garrigou sut mettre en valeur ses aptitudes intellectuelles, obtenant la licence de philosophie en juillet 1784 et le doctorat de théologie trois ans plus tard avec sa thèse très remarquée sur le Mystère de la Sainte Trinité. En même temps, il progressait dans les ordres cléricaux : tonsuré en 1784, lecteur et acolyte en 1785, sous-diacre et diacre en 1788. Déjà, il avait eu le grand bonheur d'être admis à l'Aa (Associatio amicorum) que nous avons évoquée plus haut : cette association secrète de spiritualité imprégnait de son esprit le séminaire Saint-Charles dont le supérieur était un ardent propagandiste. Pour Maurice Garrigou, cette affiliation (devenue effective le 22 janvier 1787) était d'une grande importance pour sa vie de prêtre, entretenant en lui une foi rayonnante et un penchant prononcé pour l'ascèse et l'apostolat.

Le jeune diacre allait bientôt avoir besoin des forces spirituelles puisées dans le trésor de l'Aa. La Révolution était déjà bien engagée, lorsqu'il fut ordonné prêtre dans la cathédrale d'Auch le 18 décembre 1790, célébrant sa première messe dans la chapelle du séminaire Saint-Charles au cours de la nuit de Noël suivante. Sa première démarche fut de s'attacher comme « prêtre libre » à la paroisse de Notre-Dame du Taur. C'est alors que son sacerdoce se trouva confronté aux exigences de la Constitution civile du Clergé votée par l'Assemblée nationale le 12 juillet précédent et promulguée par Louis XVI le 24 août

Une grave question se posait : fallait-il ou non prêter le serment requis par le décret du 27 novembre 1790 ? Comme la majorité de ses anciens confrères de l'Aa, l'abbé Garrigou refusa de se soumettre. Réfractaire à la Loi, il dut se cacher pour éviter d'être dénoncé et arrêté. Ayant trouvé un asile sûr près de la porte Montgaillard, il exerça un ministère clandestin, administrant les sacrements chaque fois qu'il le pouvait, entretenant la ferveur spirituelle des laïques fidèles à « leur Église ». Le risque était d'autant plus grand que le mouvement révolutionnaire se radicalisait, décidant la déportation des réfractaires en Guyane, développant une politique de déchristianisation qui ne tarda pas à se muer en persécution brutale. Il fallait redoubler de précaution pour ne pas être repéré et pris sur le fait.

Ces années de persécution et de clandestinité furent déterminantes pour Maurice Garrigou. Dans sa cachette, notre héros passait des heures à méditer sur les outrages infligés à l'Église et à ses pasteurs, les comparant à ceux subis par le Christ durant sa Passion. La rage des persécuteurs

témoignait de la force du mal qui voulait extirper des consciences le nom même du Fils de Dieu Fallait-il pour autant perdre tout espoir ? Le chrétien convaincu estima que non. Contemplant le crucifix qui ne le quittait jamais, il y puisa un encouragement: de même que les souffrances du Christ avaient réconcilié Dieu et l'humanité, de même les épreuves du temps présent réconcilieraient les croyants avec leur Père divin et avec leurs frères humains Du mal présent sortirait un bien futur Maurice Garrigou se sentit alors appelé à gagner de nouvelles âmes à Dieu et à se tenir toujours auprès de ceux qui se trouveraient dans la souffrance et la détresse.

UN FONDATEUR MYSTIQUE

La tourmente passée, le réfractaire reprit ses activités au grand jour dans la paroisse de Saint-Sernin dont il devint « prêtre habitué ». Là, au printemps de 1804, il fut sollicité par une quinzaine de laïques désireux de suivre les traces de Jésus Christ tout en restant dans le monde appliqués à leurs devoirs d'état. Cette démarche, placée sous le symbole des plaies du crucifié, était tout à fait providentielle, Maurice Garrigou y retrouvait l'accent de ses méditations sur la Passion. Portant ses pensées vers le Christ souffrant montré au peuple par Pilate, couvert de plaies et couronné d'épines, il se sentit intérieurement encouragé à le faire honorer par un culte spécial. De cette méditation sortit, le 13 août 1804, la CONGRÉGATION DE LA SAINTE-ÉPINE, ainsi nommée par la présence parmi les reliques conservées à Saint-Sernin d'une épine de la Sainte-Couronne offerte par saint Louis.

La congrégation augmenta rapidement le nombre de ses membres, hommes assez âgés, qui se recrutaient principalement dans l'élite de la classe moyenne. Le succès de l'entreprise exigeait son élargissement. Sollicité de toute part, Maurice Garrigou, fonda l'AFFILIATION, ouverte à tous: ecclésiastiques et laïques, hommes et femmes, avides de perfectionnement religieux et d'apostolat dans leur entourage. Cette nouvelle œuvre, approuvée en novembre 1804, allait elle aussi connaître des lendemains heureux.

L'affiliation des femmes ne connaissait aucune relâche. Dès 1806, prenant conscience de leur nombre, celles-ci demandèrent d'être groupées dans une congrégation à part entière. Maurice Garrigou répondit favorablement à ce vœu et, en 1809, fonda la SOCIÉTÉ DES DAMES DE LA COMPASSION, en accord avec le Conseil des confrères de la Sainte-Épine. Cette nouvelle compagnie fut elle même scindée en deux branches: la première ayant pour objet la dimension spirituelle; la seconde, plus caritative, se penchant sur tous les corps couverts de plaies, malades et blessés.

Le succès de l'affiliation féminine ne fait aucun doute. De 1805 à 1852, nous relevons les noms de 1227 femmes, dont 506 pour les cinq premières années. Nous y trouvons certes de noble dames, mais aussi des marchandes, des domestiques et même un groupe important de couturières en chambre. Cette statistique souligne l'originalité des fondations de Maurice Garrigou, qui contribuèrent grandement à ranimer la foi populaire dans les paroisses de Toulouse.

Mais notre fondateur ne voulut pas en rester là. Il tenait à consolider ses œuvres par la création d'un institut ayant pour objet d'honorer les humiliations et les souffrances de Jésus Christ et de son auguste Mère, la Vierge Marie. La Providence mit sur sa route un ancien affilié de l'Aa, l'abbé Gary, qui le mit en relation avec Jeanne-Marie Desclaux, originaire de Nailloux, ancienne supérieure des Dames du Bon Pasteur dont la communauté s'était reconstituée après avoir été dispersée durant la Révolution. De cette rencontre naquit, en octobre 1817, la CONGRÉGATION DES SŒURS DE NOTRE-DAME DE LA COMPASSION. Les premières postulantes furent admises dès le 2 novembre dans la nouvelle chapelle aménagée dans le « donjon » du collège de Foix acquis pour la circonstance.

Imprégné de l'esprit de saint François de Sales et de saint Vincent de Paul, le nouvel institut avait comme finalités: la sanctification de ses membres par la pratique des vertus religieuses;-

l'éducation chrétienne des jeunes filles, gratuite pour celles qui étaient pauvres ; - le soulagement des membres souffrants de Jésus Christ, principalement des pauvres, par tous les moyens possibles.

L'esprit de compassion ne tarda pas à inspirer une nouvelle fondation: L'ŒUVRE DU PANSEMENT DES PLAIES, mise en route dans le courant de 1824 par Maurice Garrigou et la comtesse de Mac-Carthy pour soulager les souffrances des pauvres mères de famille hospitalisées, des femmes âgées abandonnées et malades, ainsi que de jeunes enfants pauvres.

Ainsi, depuis 1804, sous l'impulsion de Maurice Garrigou, des dizaines et des dizaines de religieuses et de laïques étaient venues communier aux souffrances du Christ couronné d'épines, meurtri par les péchés de l'humanité, sous le regard de la Vierge compatissant aux douleurs de son Fils. Tous y avaient trouvé la grâce du détachement des vanités de ce monde et la vertu rédemptrice de la souffrance.

L'élan donné ainsi à la vie religieuse ne manqua pas d'avoir d'heureux effets en ce qui concerne le recrutement sacerdotal. Maurice Garrigou était pleinement conscient des problèmes se posant à l'Église dont les pasteurs étaient de moins en moins nombreux. Pour remédier à cette pénurie, il organisa dès 1821, rue des Lois, des cours de formation pour les jeunes gens pensant à la prêtrise. Le local devint bientôt trop petit pour accueillir les postulants. Il fallait acquérir un immeuble plus vaste. C'est ainsi qu'avec l'aide de l'abbé Jalabert, notre infatigable bâtisseur fonda en 1824 le PETIT SÉMINAIRE DE LA SUCCURSALE établi dans l'ancien pensionnat des Dames de Fourquevaux, rue de l'Olm sec alias Romiguières. Cet établissement allait donner au diocèse de Toulouse de très nombreux prêtres dont le zèle contribua fort au renouveau religieux de la vieille cité raimondine.

LE COLLÈGE DE FOIX MAISON-MÈRE DE LA COMPASSION

Un avenir prometteur s'ouvrait devant les fondations de l'abbé Garrigou, auxquelles on avait donné le nom d'ŒUVRES DE LA PASSION sous le double patronage de la Croix et de la couronne d'épines. Le centre de l'action se trouvait au collège de Foix qui abritait la communauté des SŒURS DE NOTRE-DAME DE LA COMPASSION. Cette maison déployait alors une remarquable activité charitable et un zèle ardent pour l'apostolat. Elle essaima. En 1844, elle fonda un couvent à Castelsarrasin, dans le diocèse de Montauban, pour s'occuper d'œuvres caritatives et gérer un établissement d'enseignement, l'Institution Notre-Dame, dont la mise en place fut assez rapide. Un nouveau pas fut franchi, entre 1846 et 1852, lorsque Maurice Garrigou établit une autre communauté dans les bâtiments de l'ancien évêché de Rieux-Volvestre. Là aussi l'accent fut mis sur la fonction enseignante : un pensionnat fut bientôt annexé à la maison.

Le développement rapide du couvent de Toulouse, dont témoigne avec éloquence son Livre d'Or, nécessitait d'importants travaux d'aménagement du collège de Foix. Maurice Garrigou fit alors appel à Louis Delor de Masbou, architecte des hôpitaux de Toulouse. La priorité fut donnée à la chapelle, inaugurée dès le 2 novembre 1817 sous le patronage de Notre-Dame de la Compassion. Ce sanctuaire occupait, dans le « donjon », le volume des deux niveaux autrefois affectés aux communs et à la bibliothèque dont le plancher avait été démoli; s'y greffaient, au nord et au sud un chœur et une tribune aménagés hors d'œuvre.

Le chœur, de forme absidiale, voûté en cul-de-four, est souligné par un entablement que supportent des pilastres de couleur vert sombre: les chapiteaux corinthiens et les moulures de la corniche sont en plâtre peint en blanc. L'ensemble a été achevé au cours des années 1841 et 1842, tandis qu'étaient mis en place l'autel et le tabernacle de marbre, ainsi que la grille de communion.

De son côté, la nef de deux travées voûtées d'ogives a été peinte en 1842 (repeinte depuis). Elle est éclairée, du côté est, par les six étroites fenêtres gothiques de l'ancienne bibliothèque du collège de Foix, dont les panneaux de verre ont été remis en état en 1834 (remplacés par des grisailles en 1890). Les deux clefs de voûte portent, l'une la date de 1817 accompagnée de la croix et de la

couronne d'épines, l'autre les armes de la maison de Foix-Béam. Quant à la tribune, elle a fait l'objet de travaux de menuiserie et de peinture entre 1838 et 1847.

Il ne faut pas oublier le « bas-chœur », lui aussi édifié hors d'œuvre, d'où les sœurs pouvaient assister aux offices derrière une grille. Les travaux d'édification, entrepris en 1840, ont été rapidement menés à bien sous la direction de Louis Delor de Masbou. Deux ans plus tard, les religieuses purent disposer de 71 stalles, dont celle de la supérieure, adossées à des lambris au dessus desquels avaient été fixés les tableaux du « chemin de Croix ».

Pour mettre hors d'eau ces aménagements intérieurs, la toiture du « donjon » et de sa « mirande » fut entièrement refaite. Les quatre tourelles d'angle ayant été écrêtées, un toit unique fut posé: de type « occitan », à quatre pentes de faible inclinaison, il était couvert de tuiles-canal et portait sur son versant nord un campanile (qui fut refait en 1878). Telle quelle, cette toiture était achevée en 1838.

Dans le reste du collège, les locaux furent entièrement restructurés. Artisans et ouvriers s'affairèrent durant de longues années. C'est ainsi que, de 1832 à 1849, furent mises en place les cellules des religieuses prenant jour sur la cour intérieure, au niveau supérieur du cloître. En même temps, furent aménagés les classes et les dortoirs du pensionnat, ainsi que la salle de l'ouvrier. Partout, furent carrelés les galeries, les passages et les couloirs. Bref, un nouvel établissement vit le jour, définitivement équipé en 1852, année du décès de Maurice Garrigou, le Père fondateur.



ÉPILOGUE

Un nouvel âge commençait, celui des Sœurs de la Compassion qui avaient pris la suite des « collégiats » du collège de Foix. Aux « escoliers » turbulents et indisciplinés avaient succédé des moniales invitées à se sanctifier par la pratique du recueillement, de l'humilité, de la mortification et du travail. Les études de droit et de théologie avaient fait place à l'éducation chrétienne des jeunes filles riches ou pauvres sans exception et au soulagement des souffrances humaines physiques et morales. Grâce à Maurice Garrigou, Toulouse s'était ainsi enrichie d'un centre spirituel, avec ses œuvres et ses confréries, vers lesquelles allaient converger les femmes et les hommes désireux de vivre intensément leur foi tout en accomplissant leurs devoirs d'état. Puis vint le temps de l'apostolat, qui allait inciter les Sœurs de la Compassion à implanter de nouvelles communautés en Espagne (1907), en Argentine (1914), au Pérou (1956), au Cameroun (1965), au Venezuela (1971) et en Colombie (1988). L'œuvre de Maurice Garrigou n'était plus seulement toulousaine. Par la parole et par l'action, elle avait maintenant pris une dimension internationale. Tel est l'enseignement que nous ne manquerons pas de retenir en apercevant le « donjon » du collège de Foix, lorsque nous passerons dans la rue des Lois.

PÉTRONILLE COMTESSE DE BIGORRE (1181-1251) ET SES CINQ ÉPOUX

PAR ANDRÉ DELPECH

Pétronille de Bigorre, femme méconnue au destin incroyable, femme aussi aux multiples facettes. Que de chemin parcouru entre cette enfant fiancée à huit ans et déjà enjeu de la politique aragonaise sur les Pyrénées centrales et cette femme vieillissante s'éteignant doucement dans l'abbaye de l'Escaladieu !

Elle pouvait être fière, grâce à ses cinq maris, elle avait fait traverser sans trop de dommages pour sa comté pyrénéenne les guerres induites par la Croisade contre les Albigeois.

Pétronille de Bigorre, personnage bien réel aux antipodes de ces images stéréotypées de la maîtresse-femme véhiculées par les troubadours. À l'opposé de notre vision moderne de femme libérée malgré ses nombreux mariages.

Pour connaître et comprendre Pétronille de Bigorre, il faut se replacer dans le contexte social et politique qui régnait alors dans le Midi comme d'ailleurs dans les cours royales environnantes. Redire que, plus que les guerres, les mariages ont été des instruments politiques importants et inégalables pour forger ou agrandir les domaines.

Pétronille de Bigorre, née à Muret, du comte Bernard IV de Comminges et de la comtesse Stéphanie dite Béatrix IV de Bigorre, sera notre fil conducteur dans cette quête de vérité.

Elle sera fiancée à 8 ans par le roi Alphonse II d'Aragon, à son vassal Gaston VI Moncade vicomte de Béarn. Pétronille de Bigorre, obéissante comme l'était toute fillette au Moyen-Âge, épousa celui que sa mère et son suzerain avaient choisi pour elle.

Cette femme-enfant de douze ans fut unie donc, le 1^{er} juin 1196, à Notre-Dame de Muret (à Maslacq près d'Orthez) à Gaston VI Moncade âgé de 24 ans.

Elle n'était qu'une pièce négligeable dans l'échiquier royal aragonais-catalan. Mariage sans aucun sentiment et purement d'intérêt, dont le but était d'assurer la mainmise aragonaise sur les Pyrénées et le Midi.

La différence d'âge était telle, que Pétronille de Bigorre resta dans l'ombre la plus complète de son mari. Gaston Moncade ne l'associa ni à ses déplacements, ni à ses décisions, mêmes si elles concernaient son domaine bigourdan. Aussi, ne ratifia-t-elle pratiquement aucun acte en sa compagnie.

De fait, ce mariage fit passer Pétronille de Bigorre de la tutelle de sa mère et du roi Alphonse II d'Aragon sous celle de son époux.

La mort de Gaston VI Moncade le 4 juillet 1214, ne permit pas encore à Pétronille de se révéler, même si l'année suivante, elle épousa un autre seigneur tout aussi important. Lui aussi étroitement apparenté à la famille royale aragonaise.

Ainsi Nunyo Sanchez (qui deviendra plus tard comte de Roussillon) était alors avant tout cousin du nouveau et jeune roi Pierre II d'Aragon.

Ce mariage permettait de maintenir encore la Bigorre sous le joug étroit de l'Aragon.

Nunyo Sanchez n'attachait guère plus d'importance à sa jeune épouse Pétronille que ne l'avait fait son précédent mari.

Il commit l'erreur de la laisser seule en Bigorre, à un moment crucial de la Croisade Albigeoise. En effet, Nunyo Sanchez alla prendre la tête des troupes provençales qui assiégeaient une garnison française installée par Montfort au château de Beaucaire.

Cette négligence et cette attaque allaient coûter cher à Nunyo Sanchez, comte de Bigorre !

Simon IV de Montfort seigneur d'Ile-de-France et chef des Croisés se vengea aussitôt en fonçant sur la Bigorre.

Là, il fera pression sur l'Eglise pyrénéenne, qui prononcera la nullité du mariage de Pétronille avec Nunyo Sanchez. Un lien de parenté, entre les maisons catalanes des Moncade et Nunyo Sanchez dut servir à l'Eglise de prétexte légal.

Pétronille de Bigorre fit alors sa véritable entrée sur la scène politique.

Maintenant divorcée, elle devait prendre une décision d'importance pour elle et son comté, résister ou épouser le fils du Français le plus haï en Languedoc.

Certes, bien avant ces combats, les mariages de la noblesse occitane avec des Français, Anglais ou Aragonais avaient eu lieu. Que l'on se remémore les mariages de la famille comtale toulousaine. Raymond V avec Constance de France, Raymond VI avec Jeanne d'Angleterre et bientôt Raymond VII et Sancie d'Aragon.

C'était tout de même une chose inouïe que ce projet d'union de Pétronille de Bigorre avec un seigneur français alors que se perpétrèrent quotidiennement des massacres.

Que pouvait faire alors cette femme médiévale, dans l'environnement politique de l'année 1216, quand la guerre mettait le Midi à feu et à sang ?

Certes, elle pouvait sans doute compter sur l'aide de son voisin béarnais Guillaume- Raymond Moncade et son ex-mari Nunyo Sanchez, alors avide de revanche.

Mais la Bigorre était un pays pauvre. Ce qui ne lui procurait que peu de liquidités pour faire la guerre. Quant aux châteaux bigourdans, ils ne résisteraient pas longtemps à un siège poussé. Seul celui de Lourdes et quelques forteresses de montagnes pouvaient tenir un temps.

Pétronille n'ayant pratiquement personne auprès d'elle pour protéger son héritage bigourdan se résigna à donner son accord pour ces noces.

Peut-on l'accuser de trahison envers le parti occitan dans lequel agissaient activement son père le comte Bernard IV de Comminges et son demi-frère le futur Bernard V.

Pour guider notre réflexion, il faut nous pencher sur les mœurs de cette époque.

Ce fut chose constante, au Moyen-Age, qu'une fois mariée, l'épouse prenait fait et cause pour défendre les intérêts de son mari. Quitte souvent d'ailleurs à se retrouver dans des situations cornéliennes, lorsque famille d'origine et famille d'adoption se retrouvaient en opposition.

Nous savons que ces femmes-enfants, mariées par leur clan familial, avaient sacrifié généralement leur vie sentimentale. Aussi reportaient-elles naturellement leur surcroît d'affection sur leurs enfants, avec encore plus d'acuité que de nos jours.

Enceintes presque annuellement, elles mettaient au monde de nombreux enfants. La mortalité infantile étant très importante, malgré leurs soins attentifs, bien peu atteignaient l'âge adulte.

Soumise à son mari, qui la traitait souvent avec moins d'égard que sa monture, la femme médiévale se trouvait cantonnée à n'être qu'un ventre. Procréer puis assurer l'avenir de ses enfants en lui transmettant son héritage dans sa totale intégrité voire si possible encore agrandi voilà à quoi se résumait leur vie.

Garantir l'héritage familial était très difficile pour une femme seule au XIII^{ème} siècle. La société médiévale changeait et devenait chaque jour de plus en plus dominée par le podestat masculin.

Pétronille de Bigorre en acceptant d'épouser un fils de Montfort avait estimé que cette union était la seule voie pour empêcher que sa Bigorre ne soit envahie et qu'elle perde ainsi son héritage. De plus cette femme de trente-deux ans épousait un jeune et beau garçon de dix-huit printemps.

Curieusement, ce mariage d'intérêt avec Guy de Montfort, célébré le 6 novembre 1216 en la cathédrale de Tarbes, devint une idylle. Avec son troisième époux, Pétronille de Bigorre connut un épanouissement certain, car Guy de Montfort la garda constamment auprès de lui. Elle fût accueillie au Château-Narbonnais, demeure arrachée au comte de Toulouse, avec beaucoup d'égards et d'amitié par tout le clan Montfort.

De plus étant née à Muret, elle préférait très certainement la vie dans la douce et proche ville de Toulouse que celle ennuyeuse et glacée des petites villes bigourdanes qui se mouraient déjà.

Hélas, ce bonheur fut de courte durée !

À l'automne 1217, Raymond VI de Toulouse franchissant le gué du Bazacle pénétra dans sa ville et souleva la population. D'autant plus facilement que les Toulousains depuis longtemps se gouvernaient eux-mêmes et en voulaient à Montfort d'avoir supprimé le consulat et les libertés communales.

Assiégée avec le clan Montfort par les Occitans parmi lesquels figurait son père Bernard IV de Comminges, Pétronille de Bigorre mit au monde une fille. Et ce, au milieu des fracas des boulets de catapultes qui heurtaient inlassablement les murs du Château-Narbonnais.

La fillette fut prénommée Alix en l'honneur de sa grand-mère, Alix de Montmorency épouse du chef de la croisade et qui fut sa marraine.

Drôle de destin pour cette fillette, pendant son baptême dans la chapelle castrale toulousaine, ses deux grands-pères Simon IV de Montfort et Bernard IV de Comminges s'affrontaient dans un combat sans merci.

En 1218, le comte Bernard IV de Comminges père de Pétronille, blessa son gendre Guy de Montfort d'un coup d'arbalète. La comtesse de Bigorre soigna son mari dans la plus grande des inquiétudes.

Assurément, si les Occitans pénétraient dans le château, elle, son mari et sa fille au berceau seraient massacrés.

La situation se dégradait de jour en jour et le 25 juin 1218 son beau-père Simon IV de Montfort chef de la Croisade Albigeoise reçut à la tête un boulet mortel.

Alors, son beau-frère Amaury de Montfort prit la tête des Croisés et évacua la place.

Ils se replièrent tous dans Carcassonne. Pétronille, sa fille Alix et son mari convalescent faisaient partie du convoi.

La reconquête des Occitans s'amorçait et le 20 juillet 1220 à Castelnaudary son troisième mari Guy de Montfort trop impétueux fut tué. Elle venait de lui donner au printemps dernier, une seconde fille, Pétronille de Montfort.

La comtesse Pétronille de Bigorre affligée était désemparée. Que faire !

Il n'était pas pensable qu'elle rentre seule dans ses terres ou épouse un Occitan sans obtenir l'aval du clan Montfort.

En effet, son contrat de mariage avec Guy de Montfort avait prévu aux enfants procréés par cette union, qu'ils hériteraient à leur mort de tous les droits paternels et maternels.

Donc Alix et Pétronille de Montfort hériteraient au décès de Pétronille de Bigorre de ses domaines bigourdans, de la vicomté de Marsan et ses droits théoriques sur l'héritage commingeois.

De fait, la comtesse Pétronille de Bigorre était devenue un parti peu intéressant car si elle désirait se remarier, elle ne pourrait apporter à son futur mari qu'un titre nu.

Ce qui signifie que certes son époux porterait sa vie durant le titre de comte de Bigorre mais les enfants qui viendraient à naître de leur union n'auraient aucun droit sur la Bigorre et autres domaines maternels dont le dévolu été déjà réglé.

Certes ce titre comtal pouvait faire des envieux et les fillettes encore en bas âge pouvaient décéder d'ici là. Aussi le clan Montfort se devait-il de veiller sur les agissements de la comtesse de Bigorre.

Amaury de Montfort prit les devants, et trouva un "prince consort" pour la jeune veuve.

Pétronille de Bigorre ne voulant pas être séparée de ses filles accepta d'épouser en l'an 1222, un petit seigneur du Limousin, Aymeric de Rancon.

Le couple résida avec le clan Montfort à Carcassonne jusqu'en 1224.

Devant les progrès de la reconquête occitane, Amaury de Montfort manquant cruellement de troupes et voulant éviter à tout prix un massacre familial, se résigna à accepter une trêve et se prépara à évacuer la cité audoise.

Le clan Montfort au complet avec Pétronille de Bigorre, ses deux filles Alix et Pétronille de Montfort et Aymeric de Rancon quittèrent le Midi.

On n'oublia pas d'emporter les ossements de Simon IV de Montfort et celui de son fils Guy de Montfort comte de Bigorre. On allait les ramener au pays, pour les inhumer à l'abbaye frontevriste des Hautes-Bruyères près des domaines ancestraux dans la forêt de Rambouillet.

Amaury de Montfort céda ses droits sur le Midi à la couronne royale française. Aussi en 1226, le roi Louis VIII voulut prendre en main les domaines méridionaux.

Amaury de Montfort et Aymeric de Rancon comte de Bigorre se joignirent à cette croisade royale.

Hélas, elle sera fatale pour le quatrième mari de Pétronille de Bigorre car Aymeric de Rancon décédera devant Avignon durant le siège de la ville.

Pétronille restitua alors les domaines de Rancon à la famille de son défunt époux. Ce faisant elle fit la rencontre d'un seigneur voisin. Il s'agissait de Boson de Matha seigneur de Chabonais.

Celui-ci partageait avec son frère Jourdain de Chabonais, cette charmante cité des bords de la Vienne, distante de trente kilomètres du château de Rancon.

De plus, il est probable que Boson de Matha ait participé lui aussi à la croisade avignonnaise de Louis VIII.

Le cinquième mariage de Pétronille de Bigorre avec Boson de Matha sera le dernier. Il fut accepté par les Montfort, qui exigèrent au préalable que lui aussi renonce à la Bigorre pour les enfants que Pétronille et lui seraient susceptibles de procréer.

Après plus de vingt-deux ans d'absence, en compagnie de son époux, la comtesse Pétronille revint enfin se fixer en Bigorre.

Elle continuera d'entretenir d'excellentes relations avec les Montfort qui, par mesure de sécurité, élèveront en région parisienne les deux filles qu'elle avait eues avec Guy de Montfort.

En 1228, Pétronille de Bigorre, âgée alors de quarante-trois ans, donna le jour à sa troisième fille. Elle fut prénommée Mathe et sa mère lui voua aussitôt un amour maternel très profond.

Ce fut la seule fille que Pétronille de Bigorre éleva entièrement. Aussi n'est-il pas étonnant si Mathe de Matha fut sa fille préférée.

Au point que Pétronille de Bigorre voulut désormais lui transmettre une partie de son héritage, c'est-à-dire la vicomté de Marsan.

Boson de Matha avait pris soin de recouvrer par les armes une partie du Comminges. Il se battait pour agrandir la Bigorre alors que sa fille n'aurait droit à rien ?

Il s'en ouvrit à Amaury de Montfort et on trouva un arrangement judicieux.

On convint en effet qu'Alix de Montfort épouserait Jourdain II de Chabonais, frère de Boson de Matha. Le couple se voyait promettre d'hériter de la Bigorre et autres domaines de Pétronille sauf de la vicomté de Marsan que l'on accorda à Mathe de Matha pour récompenser l'action défensive de son père.

C'est ainsi que bientôt Pétronille de Bigorre et sa fille aînée Alix de Montfort se retrouvèrent mariées aux deux frères Chabonais. Et que, Mathe de Matha devint un bon parti car elle hériterait de la vicomté de Marsan. (voir tableau généalogique ci-joint).

Alix de Montfort et Jourdain II de Chabonais donnèrent le jour à un garçon prénommé Esquivat. Ce dernier, en 1243, était encore mineur lorsque son père disparut. Simon V de Montfort comte de Leicester (Angleterre) - dernier fils du Croisé Simon IV de Montfort - fut nommé par la cour de Chabonais pour assurer la tutelle d'Esquivat.

La mort de son cinquième mari Boson de Matha en 1247 suivie bientôt de celle de sa fille aînée Alix de Montfort en 1250 affecta la vieille comtesse Pétronille.

Elle confia la Bigorre à son beau-frère Simon V de Montfort comte de Leicester, sénéchal de Gascogne pour le roi d'Angleterre maintenant devenu le chef du clan Montfort. Il était déjà le tuteur de son petit-fils Esquivat de Chabonais en Charente Limousine et fut tout naturellement désigné par la comtesse pour prendre en main également son futur héritage bigourdan.

Alors, s'étant assurée de faire passer son héritage ancestral bigourdan à son petit-fils Esquivat de Chabonais, Pétronille se retira en l'abbaye de l'Escaladieu.

En novembre 1251, veillée par Mathe de Matha sa fille préférée, la vieille comtesse Pétronille de Bigorre s'éteignit paisiblement à l'âge de soixante-sept ans.

De nos jours, et dans une indifférence totale, les ossements de Pétronille de Bigorre de son petit-fils Esquivat de Chabonais reposent encore dans le cimetière noble de l'abbaye cistercienne de l'Escaladieu.

Avec mon ami, Mr John Frossard, nous en connaissons l'endroit précis. Mais ce qui nous inquiète au plus haut point, c'est que les crues imprévisibles de l'Arros, menacent ces tombes illustres.

Hélas, malgré nos efforts nous nous heurtons impuissants à un mur d'indifférence !

Seule l'opinion publique, en dénonçant l'apathie culturelle bigourdane qui perdure, pourrait éviter la disparition prochaine des derniers vestiges des comtes légitimes de Bigorre de la prestigieuse lignée des Centulle.

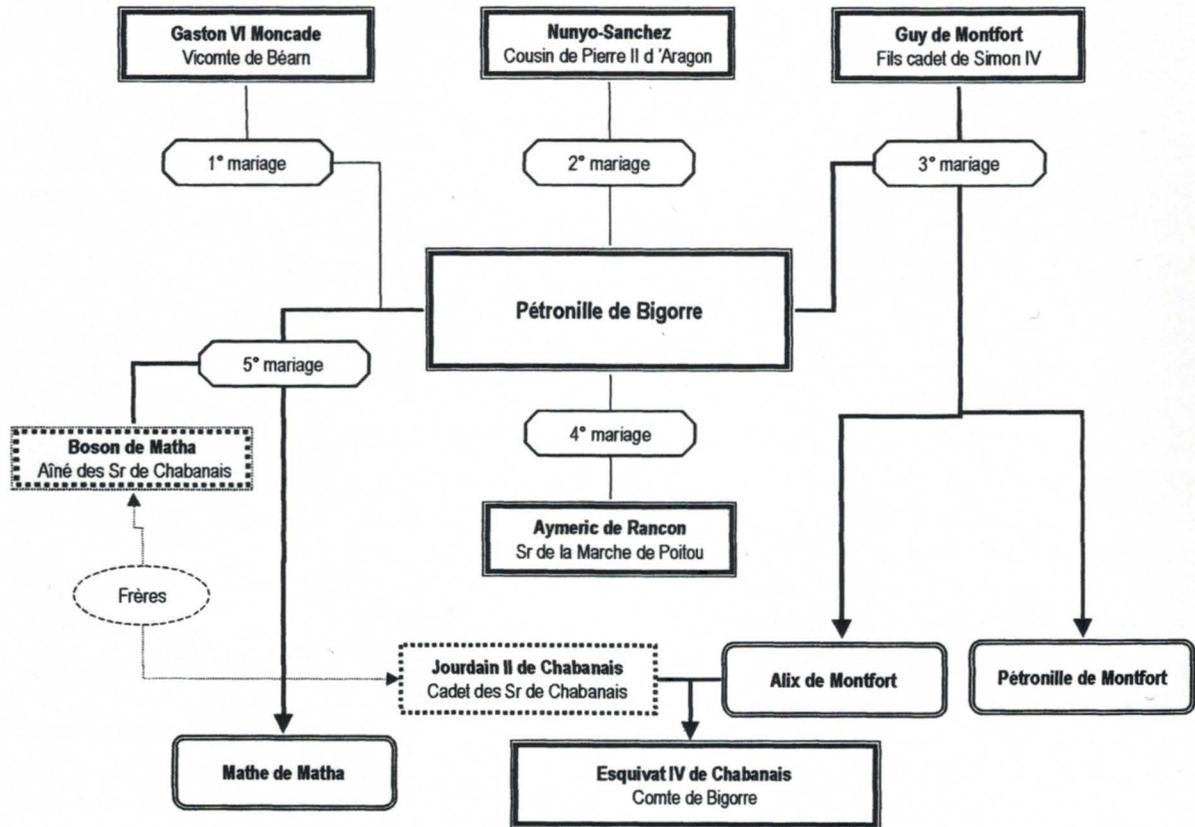
Aussi, comprendrez-vous tout le plaisir que j'ai eu à venir évoquer devant vous leur destin, lors de cette agréable journée qui marqua le vingtième anniversaire de notre Association.

PS :

Pour ceux qui voudraient continuer à faire plus ample connaissance avec Pétronille de Bigorre et Esquivat de Chabonais, j'ai remis à notre Association l'ouvrage que je leur ai consacré et qui est à votre disposition.

Préfacé par Christian Cau, il est à la disposition des Amis qui le souhaitent. Ils y trouveront des informations et des sources sur le XIII^{ème} siècle.

Notamment sur : la succession mouvementée commingeoise, l'union Foix-Béarn, les origines de la guerre entre les maisons de Foix et d'Armagnac, etc.



Pétronille et ses alliances